

L'ACCIDENT EST SURVENU LORS D'UNE MISSION D'ENTRAÎNEMENT PROGRAMMÉE
CRASH D'UN AVION DE COMBAT À ADRAR

P.16

L'EXPRESS

L'ÉCRIVAIN MAHDI BOUKHALFA PLONGE
DANS L'HISTOIRE

**MAMA BINETTE,
LE NAUFRAGE QUI
A FABRIQUÉ UNE
LÉGENDE**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 MARS 2025 // N°1036 // PRIX 20 DA

P.15

LE PROJET DISCUTÉ HIER EN RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'ALGÉRIE SE PRÉPARE À LA 5G



LES RÉSEAUX MOBILES DE LA 5G
CONSTITUENT UN LEVIER CLÉ DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
INDUSTRIEL EN ALGÉRIE. ILS VONT
CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE
L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS
NUMÉRIQUES ET À LA TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE DANS LE PAYS

Lire en page 2

APRÈS LA RUPTURE FÉLONNE DU CESSEZ-LE-FEU PAR L'ENTITÉ SIONISTE
DES RESPONSABLES EUROPÉENS CONDAMNENT LES NOUVELLES FRAPPES SUR GAZA

P.4

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES
ET LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

**ALGER ET TUNIS
INTENSIFIENT LA
COOPÉRATION
CONJOINTE**

P.2



LE PRÉSIDENT DE L'APN BRAHIM BOUGHALI
LE RAPPELLE :

**« L'ALGÉRIE
A VAINCU LE
TERRORISME SANS
AUCUN SOUTIEN »**

L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE LUTTE ANTITERRORISTE
A ÉTÉ EN FAIT LE CIMENT D'ACCORDS DE COOPÉRATION AVEC
PLUSIEURS PAYS OCCIDENTAUX, DONT LES ETATS-UNIS QUI ONT LOUÉ
LES MÉTHODES DE LUTTE ANTITERRORISTE DE L'ALGÉRIE, AUTANT
POUR VAINCRE LOCALEMENT L'HYDRE TERRORISTE ET RAMENER LA
PAIX ET LA SÉCURITÉ DANS LE PAYS, ET DANS LA RÉGION SAHÉLO-
SAHÉLIENNE, DANS LE RESTE DE L'AFRIQUE QUE DANS LE BASSIN
MÉDITERRANÉEN.

Lire en page 2

SÉCURISATION
DES FRONTIÈRES
ET LUTTE CONTRE
LE CRIME
ORGANISÉ

Alger et Tunis intensifient la coopération conjointe

Une réunion des ministres de l'intérieur algérien et tunisien, élargie aux responsables sécuritaires, a eu lieu hier à Alger. La rencontre, présidée par le ministre algérien de l'Intérieur Brahim Merad et son homologue tunisien M. Khaled Nouri, a eu lieu au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Une occasion pour les deux voisins d'évaluer le niveau de coordination sécuritaire et opérationnelle entre les différents corps de sécurité. Il s'agit notamment des mesures conjointes liées à la sécurisation des frontières et à la lutte contre le crime organisé, sans oublier la migration clandestine et la contrebande sous toutes ses formes. Les deux parties ont en outre échangé les vues sur les questions liées au développement des zones frontalières, à la lumière des travaux de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des zones frontalières et des recommandations de la réunion de la commission de suivi tenue en janvier dernier à Tabarka (Tunisie). Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de l'action bilatérale et de l'approche unifiée face aux défis communs, ainsi que sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer le cadre de vie dans les zones frontalières, considérées comme l'un des axes majeurs de la coopération bilatérale, qui connaît une dynamique exceptionnelle grâce à la volonté politique des présidents des deux pays. Le ministre de l'Intérieur tunisien, Khaled Nouri, a déclaré à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune, que cette rencontre avait été l'occasion de discuter des "questions d'intérêt commun, y compris celles relatives aux wilayas frontalières et aux moyens de développer ces régions". "La rencontre a également permis d'aborder la question de la contrebande et de la sécurisation des frontières et leurs répercussions sur l'économie des deux pays", a ajouté le ministre tunisien de l'Intérieur.

M.M.

LE PROJET DISCUTÉ HIER EN RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'Algérie se prépare à la 5G

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, le gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs du projet de lancement des réseaux mobiles de la 5G, qui constitue un levier clé du développement économique et industriel en Algérie, améliorant l'accès aux services publics numériques et contribuant à la transformation numérique

La réunion a été consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi fixant les règles générales relatives aux services et transactions électroniques et à l'identification électronique. Ce projet de loi vise à améliorer le cadre juridique relatif à la certification électronique, permettant ainsi la mise en place d'un environnement numérique fiable garantissant l'utilisation sécurisée des services numériques et le renforcement de la souveraineté numérique nationale. Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs du projet de lancement des réseaux mobiles de la 5G, qui constitue un levier clé du développement économique et industriel en Algérie, améliorant l'accès aux services publics numériques et contribuant à la transformation numérique. Le gouvernement a, également, entendu une communication sur l'évaluation du Plan national de la jeunesse (2020-2024) et les défis rencon-



trés, ainsi que les perspectives d'élaboration du nouveau Plan national de la jeunesse pour la période 2025-2029 dans le cadre d'une approche participative et multisectorielle visant à promouvoir une politique publique orientée vers la jeu-

nesse, en exécution des orientations du Président de la République. En outre, et dans le cadre du suivi de l'exécution des engagements du Président relatifs à la création d'hôpitaux d'urgence et l'amélioration des structures d'accueil des cas d'urgence, le

gouvernement a entendu une communication sur la réorganisation des services d'urgence visant à améliorer la qualité des services de santé et à garantir la prise en charge des patients dans les meilleures conditions. Le gouvernement a également examiné les progrès réalisés dans la réalisation et l'équipement de différentes structures de santé de qualité, décidées afin d'assurer l'extension de la couverture sanitaire de qualité à travers le pays. Enfin, et dans le cadre du suivi de lutte contre les criquets, le gouvernement a entendu une communication sur la situation de la propagation des criquets dans certaines régions frontalières du sud du pays et les mesures prises pour mettre en œuvre rapidement et efficacement le dispositif de prévention et de lutte contre ce phénomène, à travers la mobilisation de tous les secteurs concernés en coopération avec les pays voisins concernés.

R.N.

LE PRÉSIDENT DE L'APN BRAHIM BOUGHALI LE RAPPELLE :

« L'Algérie a vaincu le terrorisme sans aucun soutien »

Merouane Korso

La célébration du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire, le 19 mars 1962 et l'apparition concomitamment du terrorisme colonial animé par les tenants de l'Algérie française, la sinistre OAS, a été un point d'appui historique pour les membres de la chambre basse du parlement algérien de discuter de l'expérience algérienne en matière de lutte et de prévention du phénomène du terrorisme. Au cours d'une séance riche en enseignements organisée mardi par l'APN sur "l'approche algérienne dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé", les députés ont mis en valeur l'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme et les réseaux du grand banditisme, autant que l'approche des autorités nationales dans la conception d'une stratégie de lutte qui intègre également le développement économique et social, ainsi que la lutte contre le prosélytisme religieux. Une approche et une stratégie en même temps qui ont permis à l'Algérie, comme l'a si bien souligné dans son intervention le président de l'APN Brahim Boughali de triompher "hier face au colonisateur inique, et a poursuivi sa bataille contre le terrorisme, puis contre la corruption et les dérives qui ont failli déstabiliser les institutions de l'Etat et ébranler la confiance des citoyens en cet Etat, pour bâtir une Algérie nouvelle où l'autorité de l'Etat est restaurée". Il a ainsi rappelé, dans un contexte international miné par les appréhensions relatives à la résurgence du terrorisme international, qui n'a épargné aucun pays, du nord développé ou du sud dont les richesses sont aliénées par

les grandes multinationales, l'initiative lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pour soutenir les efforts internationaux, notamment dans l'espace Sahelo-saharien avec l'ancrage de l'action africaine commune". M. Boughali a également souligné l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, en janvier dernier, et à l'initiative de l'Algérie "d'une déclaration présidentielle" mettant en exergue "l'architecture institutionnelle de lutte contre le terrorisme en Afrique et traduisant l'engagement de la communauté internationale à soutenir les efforts africains face à ce fléau dangereux". L'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste a été en fait le ciment d'accords de coopération avec plusieurs pays occidentaux, dont les Etats-Unis qui ont loué les méthodes de lutte antiterroriste de l'Algérie, autant pour vaincre localement l'hydre terroriste et ramener la paix et la sécurité dans le pays, et dans la région sahélo-sahélienne, dans le reste de l'Afrique que dans le bassin méditerranéen. Plus que les autres pays de l'OTAN, l'Algérie a des accords stratégiques de défense avec les Etats-Unis, en particulier en matière de lutte contre le terrorisme. L'expérience algérienne dans ce dossier est en fait à la source de l'intérêt des Américains qui ont, en novembre 2023 renouvelé leur confiance dans la coopération sécuritaire avec l'Algérie lors d'une rencontre à Alger de fonctionnaires du département d'état et du ministère US de la défense avec leurs homologues Algériens de

l'Intérieur, de la défense et des affaires étrangères. L'allocution de l'ambassadrice US à Alger à l'ouverture de cette rencontre, est éloquent quant à l'importance de l'Algérie et sa vision de lutte contre le terrorisme aux yeux des Américains. En effet, Elizabeth Aubin a déclaré : « L'Algérie est un partenaire naturel à cet égard. Votre pays est un leader régional qui a fait ses preuves dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, tout en travaillant avec les pays voisins pour développer leurs capacités sécuritaires. "La coopération sécuritaire et la lutte commune contre le terrorisme sont la pierre angulaire des relations américano-algériennes alors que les deux pays recherchent la stabilité et la prospérité en Afrique du Nord et au Sahel", précise un communiqué de l'ambassade US à Alger à l'issue de cette réunion. L'effet positif dans l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, objet de la séance parlementaire mardi à l'occasion de la célébration de la Fête de la Victoire, est appuyé par la vision américaine dans sa coopération avec l'Algérie sur ce dossier. Pour le président de l'APN, le défi de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la cybercriminalité "exige une réponse globale qui repose sur la dissuasion juridique, la coordination sécuritaire transfrontalière et la coopération judiciaire", et c'est ce que l'Algérie a fait, "à travers le renforcement de son système juridique et sécuritaire, en vue de criminaliser ces phénomènes." Une expérience aujourd'hui largement adoptée par nombre de pays en lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

M. K.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

BOUCHOUAREB «EST ACCUSÉ D'AVOIR VOLÉ DE L'ARGENT ALGÉRIEN»

La justice française refuse de l'extrader

Lors de l'audience du 13 février, l'avocate des autorités algériennes, Anne-Sophie Bartay, a confirmé que la justice algérienne avait donné des «garanties suffisantes» aux autorités françaises. Elle a rappelé que Bouchouareb «est accusé d'avoir volé de l'argent algérien, qu'il a été condamné et qu'il doit assumer la responsabilité de ses actes».

Hakim H.

La justice française a rejeté hier les six demandes d'extradition formulées par l'Algérie à l'encontre d'Abdessalem Bouchouareb, ancien ministre de l'Industrie et des Mines (2014-2017) sous le régime de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika. Cette décision met ainsi un terme définitif à la procédure d'extradition, ont rapporté les médias français. Le parquet de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a justifié sa décision par la détérioration de l'état de santé de l'ancien ministre, âgé de 72 ans. Il estime que cette décision constituerait une violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme et de l'article 5 de la Convention d'extradition franco-algérienne, et qu'elle entraînerait une dégradation rapide et irréversible de son état de santé, ayant des «conséquences d'une exceptionnelle gravité».

Lors de l'audience du 13 février, l'avocate des autorités algériennes, Anne-Sophie Bartay, a confirmé que la justice algérienne avait donné des «garanties suffisantes» aux autorités françaises. Elle a rappelé que Bouchouareb «est accusé d'avoir volé de l'argent algérien, qu'il a été condamné et qu'il doit assumer la res-



ponsabilité de ses actes».

Cependant, il est connu d'avance que la France n'extraderait pas Bouchouareb et ceux qui ont fait du mal ou qui font encore du mal à l'Algérie et qui sont recherchés par la justice algérienne. Et tous les arguments avancés par la justice française ne sont là que pour donner le change. Il y a environ 18 mois, l'Algérie a demandé l'extradition de Bouchouareb, qui réside actuelle-

ment dans la région française des Alpes-Maritimes, pour purger cinq peines de 20 ans de prison chacune, en plus d'une sixième affaire d'infractions économiques et financières.

Bouchouareb est poursuivi pour des accusations liées au blanchiment d'argent et aux revenus criminels issus de la corruption. Il est également accusé d'avoir transféré des biens et des fonds provenant

de revenus criminels dans le but de dissimuler leur origine illicite, d'avoir acquis et détenu des biens issus de revenus criminels, d'avoir accepté des avantages indus en échange de l'exercice de ses fonctions et d'avoir accordé des avantages injustifiés à des tiers dans le cadre de marchés publics et de contrats, en violation des dispositions législatives et réglementaires.

H. H.

RETAILLEAU SE LIVRE À DES GESTICULATIONS MÉDIATIQUES

Alger droit dans ses bottes

Aïda Mouni

Depuis plusieurs semaines, la tension monte entre l'Algérie et la France, alimentée par les déclarations incendiaires du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Dans sa dernière sortie médiatique, il se pose en victime, accusant Alger d'avoir «une seule chose en tête : (sa) démission». Une posture qui traduit moins une véritable ligne politique qu'une volonté de surenchère, dans un climat préélectoral où chaque geste envers l'Algérie devient un enjeu de positionnement interne en France. Mais au-delà des gesticulations médiatiques de Retailleau, la réponse algérienne est tombée avec la précision d'un couperet, Alger refuse toute intimidation et rappelle que les relations entre États ne peuvent se construire sur des ultimatums et des injonctions unilatérales. Face aux menaces de rétorsion et aux velléités d'intimidation, l'Algérie ne cède ni à la pression ni à la provocation.

Bruno Retailleau présente sa politique comme une «riposte graduée», un terme qui masque mal une fuite en avant dictée par des considérations idéologiques et électoralistes. À la suite du meurtre survenu à Mulhouse, commis par un Algérien sous OQTF, le ministre a multiplié les attaques contre Alger, brandissant la suspension des exemptions de visa pour les passeports diplomatiques et mena-

çant d'aller jusqu'à la dénonciation des accords de 1968.

Alors que Retailleau et son collègue de la Justice, Darmanin, prônent un durcissement total, le Premier ministre François Bayrou joue la carte de la retenue. Lors d'une réunion récente, il a rappelé que «fermeté ne signifie pas rupture du dialogue» et que la coopération entre les deux pays restait nécessaire. Une position qui rejoint celle d'Emmanuel Macron, lequel évoque une simple révision des accords, et non leur suppression. En somme, Retailleau se retrouve isolé dans son propre gouvernement, pris entre les ambitions d'une droite dure et la nécessité d'une relation pragmatique avec Alger. Son chantage à la démission sonne alors comme une ultime tentative de forcer la main de l'exécutif, au risque de sacrifier les intérêts diplomatiques français sur l'autel de sa croisée personnelle. La liste de ressortissants algériens à expulser, transmise unilatéralement par Paris, ne respecte ni les accords en vigueur ni la pratique établie entre les deux pays depuis plus de 30 ans. L'Algérie ne rejette pas le principe des expulsions, mais exige le respect du cadre légal, notamment la convention de 1974 sur les relations consulaires.

Alger rappelle que la convention de 1974 impose à la France de notifier toute mesure privative de liberté prise contre un ressortissant algérien. Or, cette obli-

gation a été systématiquement ignorée, privant les concernés de la protection consulaire à laquelle ils ont droit. Retailleau accuse l'Algérie de violer la Convention de Chicago en refusant d'embarquer des expulsés sans laissez-passer consulaires. Pourtant, cette convention ne contient aucune disposition imposant aux compagnies aériennes d'accepter des passagers sans documents valides. Air Algérie est donc pleinement dans son droit. La suspension des exemptions de visa pour les passeports diplomatiques a été annoncée avec fracas, mais elle contrevient à l'accord algéro-français de 2013, qui exige une notification préalable en cas de modification. La France, qui revendique la rigueur juridique, s'en exonère ici allègrement. Retailleau évoque un accord de 2007... qui a été abrogé il y a plus de douze ans. Son ignorance des textes démontre à quel point son offensive est davantage motivée par des considérations politiques que par une réelle volonté de respecter les cadres établis. À travers ces cinq points, Alger rappelle qu'elle ne cédera ni à l'émotion ni aux pressions, et que les relations bilatérales doivent être fondées sur le droit et le respect mutuel. Retailleau, lui, joue une partition dangereuse, où la politique intérieure française l'emporte sur la réalité des rapports entre les deux États.

A. M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

LA FRANCE ET LA JUSTICE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

PAR AÏDA MOUNI

Nouvel épisode dans la saga judiciaire franco-algérienne : la Cour d'appel d'Aix-en-Provence a tranché. L'ancien ministre de l'Industrie, Abdessalem Bouchouareb, condamné dans plusieurs affaires de corruption en Algérie, ne sera pas extradé. Un refus justifié, selon la justice française, par les «conséquences graves» que pourrait engendrer son transfert sur sa santé. Une décision qui en dit long sur l'état des relations entre Paris et Alger et sur la conception toute particulière qu'a la France de la justice internationale.

L'Algérie avait pourtant multiplié les demandes d'extradition, six au total, en s'appuyant sur l'accord signé en 2019 entre les deux pays. En vain. La justice française a préféré invoquer l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme et l'article 5 de la convention bilatérale d'extradition. En clair, elle considère que les prisons algériennes ne garantissent pas un traitement digne à Bouchouareb. Pour appuyer cette thèse, la défense du ministre en fuite s'est empressée de brandir un reportage de Jeune Afrique, publication notoirement hostile à Alger, décrivant un tableau des plus sombres des conditions de détention en Algérie.

Un argumentaire balayé par l'avocate représentant l'État algérien, Sophie Bartex. Elle a rappelé que toutes les garanties avaient été fournies pour assurer la prise en charge médicale du détenu. «Bouchouareb a volé l'argent des Algériens. Il doit répondre de ses actes devant la justice», a-t-elle martelé. Une évidence, sauf pour la France, qui applique ici une justice à deux vitesses : intransigente avec les exilés algériens qu'elle presse Alger de reprendre, mais étrangement clémente avec les dignitaires corrompus qui trouvent refuge sur son sol. Car c'est bien là que le bât blesse. D'un côté, Paris menace de sanctions si l'Algérie n'accueille pas ses migrants en situation irrégulière.

De l'autre, elle protège un homme condamné par la justice algérienne, en lui trouvant des excuses sanitaires. Une realpolitik aux relents de cynisme. Bouchouareb, qui a pillé l'Algérie avec l'arrogance des intouchables de l'ère Bouteflika, peut ainsi couler des jours paisibles en France, loin des tribunaux algériens. Ce refus d'extradition est un signal lourd de conséquences pour les relations franco-algériennes. Il renforce l'idée d'une France qui, derrière son discours officiel, continue de couvrir les fuyards de la corruption algérienne. Un choix politique déguisé en décision judiciaire. Une fidélité aux vieilles méthodes de la Françafrique, là où l'intérêt prime toujours sur la morale.

A. M.

DANS LE SECTEUR DE HAOUZA BIR LAHLOU L'armée sahraouie cible un poste d'alerte de l'armée d'occupation marocaine

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé un poste d'alerte de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Haouza, infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué mardi un communiqué militaire de la direction centrale du Commissariat politique de l'APLS. Des détachements avancés des unités de l'armée sahraouie ont mené, lundi, un bombardement intensif ciblant un poste d'alerte de l'armée marocaine dans la région de Fedret El Ach dans le secteur de Haouza, précise l'Agence de presse sahraouie (SPS) citant le communiqué. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles dans les rangs de l'armée d'occupation marocaine.

L'OCI condamne la reprise de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné mardi la reprise de l'offensive des forces sionistes contre la bande de Ghaza, dans laquelle plus de 400 Palestiniens sont tombés en martyrs, et des centaines d'autres ont été blessés ou disparus, considérant que cela incarne une extension du crime de guerre et du génocide commis par l'occupation contre le peuple palestinien. L'OCI a tenu l'entité sioniste pour entièrement responsable de ces crimes continus contre le peuple palestinien, exhortant la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité international, à prendre ses responsabilités pour mettre en œuvre le cessez-le-feu immédiat, ouvrir les passages et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans toute l'enclave palestinienne. L'Organisation a appelé aussi à lutter contre les tentatives d'annexion à la faveur des plans expansionnistes sionistes et le déplacement du peuple palestinien de son territoire, et à fournir une protection internationale des Palestiniens. Plus de 404 Palestiniens sont tombés en martyrs et 562 autres ont été blessés dans les frappes sionistes perpétrées dans la nuit sur la bande de Ghaza, d'une violence sans précédent depuis le début de la trêve le 19 janvier.

APRÈS LA RUPTURE FÉLONNE DU Cessez-le-feu PAR L'ENTITÉ SIONISTE

Des responsables européens condamnent les nouvelles frappes israéliennes sur Gaza

Plusieurs responsables européens se sont exprimés après la reprise des attaques de l'occupation sur Gaza et ont appelé à la cessation des hostilités et à la reprise des négociations.



Boualem B.

S'exprimant lors de la visite du roi Abdallah II de Jordanie au palais de l'Élysée, le président français Emmanuel Macron a déclaré que «les hostilités doivent cesser immédiatement et les négociations doivent reprendre de bonne foi sous les auspices des États-Unis», en avertissant qu'une solution militaire dans la bande de Gaza n'est pas possible. De son côté, la ministre allemande des Affaires étrangères Annalena Baerbock a estimé que les nouvelles frappes aériennes israéliennes sur Gaza «brisent les espoirs concrets de nom-

breux Israéliens et Palestiniens de voir cesser leurs souffrances de tous côtés». Elle a appelé, à cette occasion, toutes les parties à faire preuve de retenue, à respecter le droit humanitaire et à reprendre les pourparlers. «La vie des otages et des prisonniers, dont des milliers de Palestiniens, dépend de la paix», a-t-elle déclaré. Elle a également affirmé que «la reprise des hostilités met également en péril les efforts positifs des pays arabes qui cherchent à tracer une voie pacifique pour la bande de Gaza». Elle a, enfin, appelé «les États-Unis en particulier à user de leur influence régionale à ce stade, car la sécurité

du Moyen-Orient au sens large est affectée par ces développements». De son côté, la responsable des Affaires étrangères de l'UE, Kaja Kallas, a déclaré au ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Saar, que la nouvelle campagne militaire d'Israël à Gaza était inacceptable. Elle a également annoncé qu'elle se rendrait en Égypte dimanche pour discuter de la situation avec un groupe de pays arabes, qui comprend l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie et le Qatar, soulignant l'importance d'accroître la pression diplomatique sur Israël pour qu'il mette fin à

l'escalade. Pour rappel, l'armée d'occupation israélienne a lancé une attaque à grande échelle sur plusieurs zones de la bande de Gaza aux premières heures de mardi. Les attaques ont visé des zones civiles et résidentielles, dont des tentes abritant des personnes déplacées et les environs d'hôpitaux, tuant et blessant des centaines de personnes, pour la plupart des enfants. Selon le Washington Post, des responsables israéliens ont indiqué que les attaques faisaient partie d'une tactique de négociation destinée à contraindre le Hamas à changer ses exigences dans les négociations.

B. B.

Agression sioniste contre Ghaza: au moins 970 martyrs en 48h

Les autorités palestiniennes de la santé ont annoncé mercredi un nouveau bilan d'au moins 970 martyrs en 48 heures dans les frappes sionistes lancées sur la bande de Ghaza, d'une violence sans précédent depuis le début de la trêve le 19 janvier. Le bilan de l'agression géno-

cidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est, lui, alourdi à 48.577 martyrs et 112.041 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé. Un accord de cessez-le-feu était entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus

de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1er mars, avant la reprise de l'agression sioniste à grande échelle mardi.

WESTERN SAHARA RESOURCE WATCH (WSRW)

Une société française veut produire illégalement de l'hydrogène vert au Sahara occidental occupé

L'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a alerté sur un projet d'une société française visant à produire illégalement de l'hydrogène vert au Sahara occidental occupé par le Maroc, soulignant que cette entreprise était déjà impliquée dans des projets énergétiques controversés dans ce territoire non

autonome. «L'entreprise énergétique française Engie devrait développer un projet d'hydrogène vert au Sahara occidental occupé», a prévenu WSRW dans un communiqué rendu public lundi. «Le 28 octobre 2024, Engie et l'OCP (compagnie nationale marocaine de phosphates) ont signé à Rabat un accord de développement

conjoint pour quatre projets industriels de grande envergure», précise l'ONG, relevant que «des rapports suggèrent que l'un des trois sites potentiels pour la production d'hydrogène vert et d'ammoniac d'OCP-Engie se trouve dans le territoire occupé du Sahara occidental». Western Sahara Resource Watch a dit avoir demandé,

dans une lettre envoyée le 14 février 2025, «des éclaircissements» à Engie mais que cette entreprise n'a pas répondu. Par ailleurs, WSRW a tenu à préciser que si le projet d'hydrogène vert devait être réalisé au Sahara occidental occupé, «ce ne serait pas la première fois» que la société Engie opère dans ce territoire non autonome. À cet

égard, l'ONG a rappelé qu'en 2018, le gouvernement marocain a attribué à l'entreprise un contrat pour une usine de dessalement éolienne, à la suite d'un appel d'offres dans lequel Engie s'est associée à Nareva, une société énergétique marocaine détenue à 100 % par le roi du Maroc.

APS.

L'HISTORIEN MOHAMMED LAMINE BELGHIT À L'EXPRESS :

«L'Algérie était un État souverain bien avant l'occupation française»

Le Dr Mohammed Lamine Belghit, historien et académicien, auteur de l'ouvrage « L'instruction des Algériens au temps de la France coloniale d'après les documents d'archives », revient dans cet entretien sur plusieurs questions sensibles qui entravent la réconciliation mémorielle entre l'Algérie et la France ainsi que la construction de relations bilatérales apaisées.

Entretien réalisé par Meriem Kaci

L'EXPRESS : LA FRANCE A COMMENCÉ À UTILISER LES ARMES CHIMIQUES CONTRE LA POPULATION EN ALGÉRIE DÈS 1830. L'ALGÉRIE A EXIGÉ DE LA FRANCE QU'ELLE NETTOIE LES SITES CONTAMINÉS ET QU'ELLE INDEMNISE LES VICTIMES D'IRRADIATIONS. PARLEZ-NOUS DE CE DOSSIER QUI TARDE À SE CONCRÉTISER ?

Belghit Mohammed Lamine : Des experts français et des opposants à la pensée coloniale soutiennent la loi criminalisant le colonialisme français. Un groupe d'experts français et d'opposants à la pensée coloniale a exprimé son soutien et son appréciation pour cette loi, alors que des responsables français intensifient actuellement leur discours à l'égard de ce projet, actuellement étudié par 120 députés représentant diverses tendances politiques en Algérie. L'objectif est d'aboutir à la création d'un tribunal pénal chargé de juger la France pour la période coloniale. Selon ces experts, la stagnation des relations entre les deux pays ainsi que le gel des échanges politiques, économiques et diplomatiques sont dus à la réticence de la France à reconnaître ses responsabilités historiques. Lors du deuxième colloque historique sur les conséquences des essais nucléaires français dans le désert algérien, tenu à Alger les 22 et 23 février derniers, ces experts ont dénoncé l'adoption par le Parlement français d'un projet de loi visant à indemniser les victimes des essais nucléaires menés par la France dans le désert algérien et en Polynésie française entre 1960 et 1996. Ils considèrent cette loi comme une atteinte flagrante aux droits des Algériens en raison des conditions restrictives imposées pour l'indemnisation des victimes et de leurs ayants droit. À ce sujet, John Taroanui Doom, coordinateur de l'association Moruroa et Tatou en Polynésie française, a souligné l'importance de la loi algérienne sur la criminalisation du colonialisme, affirmant que son pays, à l'instar de l'Algérie, souffre encore des conséquences des crimes liés aux essais nucléaires français. Il a critiqué le fait que la loi Morin sur l'indemnisation des victimes soit placée sous la tutelle exclusive du ministère de la Défense, ce qui limite l'implication des associations de victimes et entrave la reconnaissance des dommages. John Doom a ajouté : « L'Algérie respecte sa souveraineté et mène une politique cohérente pour récupérer ses archives et exiger des compensations pour les victimes des essais nucléaires français. La nouvelle loi française limite l'indemnisation aux personnes ayant directement participé aux essais, excluant ainsi les victimes indirectes et leurs familles, pourtant atteintes de maladies inconnues et de



cancers, sans parler des pertes agricoles et économiques qui ont touché les habitants du Sahara algérien. » Il a également souligné que la France se trompait en pensant que la réaction de l'Algérie visait uniquement à obtenir des gains financiers.

De son côté, l'expert français Bruno Barrillot, fondateur du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits, estime que les réticences françaises face à la loi criminalisant le colonialisme témoignent d'une incompréhension profonde du projet. Il a insisté sur la nécessité de poser toutes les questions relatives à ce passé et de révéler la vérité historique. Il a souligné que la France est en retard par rapport à d'autres pays qui ont reconnu leurs essais nucléaires et les crimes qui en ont découlé. Il a ajouté que la loi Morin ne constitue qu'une faible avancée en matière d'indemnisation. Il a également rappelé que la France, après la débâcle de 1940, a reconstruit sa puissance mondiale grâce à son programme nucléaire, qui représente aujourd'hui 80 % de l'énergie utilisée dans ses centrales. Cela suscite des inquiétudes parmi les populations vivant à proximité de ces installations en raison du risque accru de cancers.

Militant depuis plus de vingt ans pour l'étude des conséquences des essais nucléaires, Bruno Barrillot a exhorté la France à engager des mesures de réconciliation avec l'Algérie, notamment en prenant en compte le rôle de la communauté algérienne expatriée, qui est tout aussi importante que les Français d'origine algérienne. De son côté, Michel Vergier, victime des essais nucléaires de Reggane et président de l'Association des victimes des essais nucléaires en France, a reconnu une prise de conscience croissante des crimes commis ainsi que la crainte du gouvernement français de voir éclater la vérité sur ce qu'il a fait en Algérie et en Polynésie. Il a souligné que la multiplication des associations défendant les victimes des explosions nucléaires est une réponse à cette situation, et que l'Algérie est dans son droit en réclamant des réparations pour les conséquences de ces essais. Michel Vergier, coordinateur associatif engagé contre les guerres en Palestine, en Irak et au Liban, a appelé à poursuivre la lutte pour la défense des droits de l'homme et à obtenir la reconnaissance par l'État français de ses actes de torture en Algérie. Il a également encouragé l'Algérie à récupérer ses archives en organisant des conférences internationales et en produisant des films et des livres afin de sensibiliser l'opinion publique à la vérité et de rapprocher les peuples. Selon lui, la réduction des tensions et des conflits entre les deux pays ne pourra se faire que par des moyens diplomatiques. Enfin, il a exhorté l'Organisation des Nations unies à interdire l'utilisation des armes

nucléaires.

DE NOMBREUSES QUESTIONS NON RÉSOLUES DEMEURENT, TELLES QUE LES AFFAIRES DES CRÂNES DES RÉSISTANTS ALGÉRIENS, DU PATRIMOINE MATÉRIEL VOLÉ OU DE L'ACCÈS AUX ARCHIVES. EN TANT QU'HISTORIEN, AVEZ-VOUS ACCÈS À L'ENSEMBLE DES ARCHIVES ? TOUTES LES ARCHIVES (NUCLÉAIRE, TORTURE, USAGE D'ARMES CHIMIQUES...) SERONT-ELLES DÉCLASSIFIÉES ?

La question de la mémoire restera vivace et constituera un obstacle à toute véritable réconciliation entre les deux parties. D'une part, une large frange des cercles influents en France demeure imprégnée par la pensée coloniale. D'autre part, en Algérie, une génération qui a façonné cette histoire refuse de révéler toute la vérité à l'opinion publique locale. Parmi eux, certains se réclament de la génération de la guerre de libération, alors qu'ils ont, en réalité, œuvré dans l'ombre pour infiltrer la révolution dès ses débuts, puis pour préserver les intérêts et l'influence de la France après l'indépendance. Des spécialistes estiment que le lobby français en Algérie a, au fil des décennies, entravé toutes les tentatives de rupture avec la dépendance politique, économique et culturelle envers la France. Ce même lobby a également empêché le Parlement algérien d'adopter une loi criminalisant le colonialisme, en réponse à la loi votée par l'Assemblée nationale française en février 2005, qui glorifiait l'action de l'armée française en dehors des colonies, sous prétexte de diffusion de la civilisation et d'urbanisation des peuples dits « arriérés ». L'évocation par le Musée de l'Homme de Paris de la question des crânes humains qu'il conserve a ravivé les blessures de la mémoire algérienne. Selon des sources proches du dossier, certaines figures influentes du pouvoir ont exercé des pressions sur les dirigeants des partis au pouvoir afin d'empêcher leur majorité parlementaire de soutenir le projet de loi criminalisant le colonialisme. À l'époque, Ahmed Ouyahia, alors secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), avait qualifié cette initiative de « caprice émotionnel », arguant que son parti prenait en compte « les intérêts du pays ». La polémique a refait surface ces dernières semaines après la révélation par l'administration du Musée de l'Homme de la conservation, depuis plus d'un siècle, des crânes d'une trentaine de figures de la résistance populaire algérienne contre l'occupation française entre 1830 et 1890. Ces combattants avaient été décapités par l'armée française, et leurs têtes envoyées à Paris, puis entreposées dans le Musée de l'Homme. Parmi eux figurent le chef rebelle Chérif Boubaghla (de la Kabylie) et le cheikh Bouziane (du sud-ouest algérien). Cette découverte, portée à la lumière par des historiens comme le professeur Ali-Farid Belkadi, a suscité de nombreuses interrogations quant aux justifications anthropologiques avancées par le musée. Celui-ci a longtemps caché l'existence de 36 crânes de leaders historiques algériens, dont l'identité n'a été révélée qu'en 2011, grâce à la persévérance de chercheurs indépendants. Le Musée de l'Homme conserve environ 18 000 crânes à des fins de recherche scientifique. Cependant, à ce jour, seulement 500 ont pu être identifiés, parmi lesquels 36 appartiennent à des figures révolutionnaires algériennes. Ces derniers avaient été décapités au cours

des combats du XIX^e siècle, avant d'être transférés à Paris sous prétexte d'études scientifiques et anthropologiques. L'historien Ali-Farid Belkadi s'interroge : « Pourquoi ces crânes algériens sont-ils cachés aux chercheurs et aux visiteurs dans une aile obscure du musée, enfermés dans des cartons numérotés ? Ce ne sont ni des voleurs ni des bandits de grand chemin, mais des figures historiques et symboliques qui continuent, même sous forme d'ossements, à déranger les Français. » L'appel lancé par Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, au président français François Hollande pour l'ouverture d'une enquête sur les massacres perpétrés en Algérie durant la période coloniale (1830-1962) illustre l'impact profond des dossiers historiques sur les relations entre les deux pays et leur influence sur la conscience collective française. L'élu français a souligné la nécessité d'une enquête approfondie sur les massacres commis par la France durant la guerre d'Algérie (1954-1962) et plaidé pour l'intégration des pratiques coloniales françaises et des événements postérieurs à l'indépendance dans les programmes scolaires. Il a ajouté : « Si nous voulons que les jeunes issus de l'immigration se sentent pleinement citoyens en France, la République doit reconnaître l'histoire de leurs ancêtres. »

QUE DIRIEZ-VOUS À CEUX QUI CROIENT QUE L'ALGÉRIE EST UNE CRÉATION FRANÇAISE ET QUI REMETTENT EN QUESTION SON EXISTENCE AVANT LA COLONISATION FRANÇAISE ?

L'Algérie était un État souverain bien avant l'occupation française. Elle a connu plusieurs systèmes politiques, allant de la Numidie constituée de deux royaumes rivaux (le royaume des Massyles et celui des Massaesytes, à l'est du fleuve de la Moulouya, dans le territoire du Maroc actuel) aux dynasties islamiques comme les Rostémides, les Fatimides, les Hammâdides, les Zianides, les Almoravides, les Almohades et les Hafside. À partir de 1516, l'Algérie est intégrée à l'Empire ottoman, tout en conservant une grande autonomie politique sous l'autorité des Deys et des Beys. Elle possédait une capitale (Alger), un système administratif propre et entretenait des relations diplomatiques et commerciales avec les puissances européennes. Elle fut même l'un des premiers États à reconnaître l'indépendance des États-Unis en 1795. S'agissant des frontières et de l'identité nationale avant l'occupation, l'Algérie avait des frontières définies, à l'ouest avec le Maroc et à l'est avec la Tunisie, et son influence s'étendait jusqu'au Sahara. Elle possédait une identité nationale forte, fondée sur une culture arabo-berbère et une appartenance à l'islam, ce qui explique la résistance acharnée de son peuple contre la colonisation française de 1830 à 1962. Évidemment, à partir de 1830, la France a cherché à détruire les structures administratives et sociales de l'Algérie en abolissant le système ottoman, en confisquant les terres et en imposant un cadre juridique discriminatoire. Elle a tenté d'effacer l'identité algérienne à travers une politique de francisation et d'assimilation forcée. Quant à l'affirmation selon laquelle la France aurait « créé l'Algérie », elle fait partie de cette propagande coloniale, destinée à légitimer la présence française. Cependant, elle est contredite par l'histoire : l'Algérie existait bien avant 1830 et a continué d'exister après son indépendance.

M. K.

«INTERNATIONAL FOOD AND DRINKS EVENT (IFE)»

Des entreprises algériennes marquent leur présence à Londres

L'Algérie participe à l'édition 2025 du Salon international de l'alimentation, «International Food and Drinks Event (IFE)», qui se tient du 17 au 19 mars à Londres, avec une variété de produits de haute qualité, qui illustre le bond spectaculaire réalisé dans ce secteur, dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale.

Le pavillon algérien regroupe près d'une dizaine d'exposants représentant des entreprises nationales, aussi bien publiques que privées, dont les produits commencent à se frayer un chemin sur les marchés internationaux, selon l'APS.

La société Tasdir, filiale du groupe Safex, l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS), les SARL CATM, CEBON, Houkoul Al Janoub, Tahraoui et Saramel Ltd, une entreprise basée à Londres qui commercialise exclusivement des produits algériens, essentiellement des dattes, offrent aux visiteurs des échantillons de ce qui est produit dans le pays et qui reflète le développement de l'industrie alimentaire nationale.

Outre des produits du terroir déjà renommés comme les dattes, l'huile d'olive, le miel, les eaux minérales et gazeuses, s'ajoutent une variété de produits agricoles frais tout aussi réputés et appréciés sur les marchés européens comme les oranges, les pommes, les tomates et les poivrons. L'Ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid, a effectué, ce mardi, une visite au stand algérien où il s'est réjoui de la participation algérienne à cet important événement et de la grande affluence de visiteurs et de professionnels du secteur de l'agroalimentaire qui ont marqué leur intérêt pour la qualité des produits exposés.

L'Ambassadeur s'est entretenu avec les exposants ainsi qu'avec les représentants du ministère du commerce extérieur et de la promotion des exportations, soulignant l'importance de la présence à ce type d'événements pour la promotion du label Algérie et sceller de nouveaux partenariats pour investir de nouveaux marchés européens. L'intérêt manifesté par les professionnels du secteur pour le stand national augure d'une perspective prometteuse pour les produits algériens sur le marché britannique.

Yazid a assuré les exposants que les services de l'Ambassade qui ont aidé à l'organisation de leur participation à ce Salon, restaient à leur disposition pour optimiser leur séjour, les accompagner dans leurs contacts avec les partenaires potentiels et les assister dans leurs démarches pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, en application des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'IFE est considéré comme l'un des plus grands rendez-vous internationaux dédiés à l'industrie alimentaire. Il rassemble annuellement des investisseurs, des producteurs et des distributeurs internationaux.

L'édition de cette année, qui se tient dans le vaste centre Excel de Londres, promet donc d'être pour la délégation algérienne, une expérience remplie de relations d'affaires significatives et d'éléments inspirants.

INDUSTRIE DE LA LUMIÈRE ET DE L'ÉCLAIRAGE

Un atelier pour identifier les défis techniques et environnementaux

L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE), annonce, que son Directeur Général Merouane Chabane, a participé, au niveau de l'École Nationale Polytechnique d'Alger ENP, à un workshop intitulé « Smart Lighting made in Algeria ». Cet événement rentre dans le cadre du projet MELINA (Mastering Efficient Lighting in North Africa), financé par le programme Erasmus CBHE de l'Union Européenne.

Inès B.

«C

e projet rassemble un consortium de 10 universités partenaires issues de plusieurs pays européens et d'Afrique du nord, dont l'Algérie, représentée par l'École Nationale Polytechnique et l'Université Djillali Liabes de S. Bel Abbès-Algérie», indique l'APRUE sur sa page officielle facebook. Cet atelier, qui a réunit sur deux jours (les 17 et 18 mars) des experts académiques et des représentants d'institution publiques, et du secteur industriel, s'est concentré sur les besoins prioritaires de l'industrie de la lumière et de l'éclairage en identifiant les défis techniques, économiques et environnementaux auxquels elle est confrontée ainsi que les opportunités d'innovation qui s'offrent à elle. Sur cette base il explorera les formations adaptées et innovantes indispensables pour répondre à ces enjeux.

Le projet MELINA a pour objet de développer de nouvelles formations au Maroc, en Algérie et en Tunisie, en réponse à la croissance du marché de l'éclairage. Les innovations de MELINA concernent l'enseignement académique de l'éclairage dans les trois pays, l'adaptation des contenus pédagogiques avec les parties prenantes, le développement des méthodes de formation pédagogique innovante. Les résultats suivants du projet devraient durer après la fin du financement du programme ERASMUS+: un enseignement de 110 heures,



un personnel formé de plus de 70 enseignants au sein des 6 partenaires, plus de 280 étudiants diplômé par an, 6 établissements d'enseignement supérieur et institution de recherche équipées, des accords de partenariat pour des activités après la durée projet. L'impact attendu est prévu sur la mise en oeuvre de nouvelles formations et méthodes pédagogiques, des liens forts avec les entreprises, une employabilité accrue des diplômés, des partenariats renforcés entre les entreprises, une politique d'anticipation et d'adaptation des compétences sectorielles, un renforcement des normes d'éclairage, la promotion des équipements d'éclairage à efficacité énergétique, la protection du marché et la bonne mise en oeuvre des projets d'éclairage dans les pays du

Maghreb. Il s'agit aussi du développement d'une coopération à long terme entre les partenaires concernés conduisant à une convergence conformément aux développements des normes de l'UE. Concernant le programme Erasmus CBHE de l'Union Européenne, il concerne les projets de renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur qui sont des projets de coopération transnationale fondés sur des partenariats multilatéraux conclus principalement entre des établissements d'enseignement supérieur situés dans des pays participant au programme et des pays partenaires admissibles.

Le but est d'aider ces pays partenaires à moderniser, internationaliser et renforcer l'accès à l'enseignement

supérieur; affronter les enjeux auxquels sont confrontés leurs établissements et systèmes d'enseignement supérieur.

Erasmus+ permet aux organisations des pays partenaires admissibles — principalement des établissements d'enseignement supérieur (EES) —, d'encourager la coopération en menant des actions visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et son adaptation aux besoins du marché du travail; améliorer le niveau de compétence des Établissements d'enseignement supérieur grâce à de nouveaux programmes d'enseignement et renforcer la capacité de gestion, la gouvernance, l'innovation et l'internationalisation.

I. B.

LES ÉCHANGES BILATÉRAUX ONT DÉPASSÉ 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

Un forum d'hommes d'affaires algéro-russes fin d'avril

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Kamal Hamni, et le directeur général de la Chambre, Chakib Smail Kouidri ont présidé, mardi, une réunion de coordination avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Fédération de Russie par visioconférence.

«La réunion s'est déroulée en présence du président du Conseil d'affaires algéro-russe, M. Mehdi Boukadoura, du côté algérien, du président du Conseil d'affaires russo-algérien, M. Ahmed Azimov, et le vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie russe étaient également présents par visioconférence du côté russe», indique la CACI sur son compte officielle facebook.

Cette réunion visait à discuter des moyens et des mécanismes permettant de renforcer les échanges économiques et commerciaux à la lumière de l'énorme potentiel dont bénéficient les économies des deux pays.

Dans ce contexte, les deux parties ont appelé à la nécessité d'exploiter les

opportunités d'investissement disponibles, notamment dans les secteurs dans lesquels l'Algérie dispose de grandes capacités économiques, tels que les industries alimentaires, l'agriculture, les énergies renouvelables, et autres.

Enfin, il a été convenu d'organiser un forum d'hommes d'affaires algéro-russes au cours de la dernière semaine d'avril, en plus de la signature d'un protocole pour réactiver l'accord de coopération signé entre les deux chambres en mars 2006.

Les relations économiques entre l'Algérie et la Russie ont connu une croissance significative ces dernières années. En 2023, les échanges commerciaux bilatéraux ont dépassé 1,5 milliard de dollars, enregistrant une augmentation notable par rapport à 2022. En 2024, cette tendance s'est poursuivie, avec un volume d'échanges atteignant 524 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année.

Actuellement, la Russie exporte une gamme variée de produits vers l'Algérie,

parmi lesquels le blé, les engrais, les produits chimiques et le lait en poudre. Le blé occupe une place prépondérante dans ce commerce, couvrant environ 30 % des besoins du marché algérien. La Russie explore également de nouveaux secteurs, tels que les produits pharmaceutiques, pour diversifier ses exportations et renforcer sa présence en Algérie. Pour rappel, l'Algérie et la Russie ont signé, en janvier dernier, à Alger, neuf accords et mémorandums d'entente devant renforcer le partenariat entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique.

La cérémonie de signature de ces documents a été organisée à l'issue des travaux de la 12^e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, coprésidée par le ministre algérien de l'Agriculture, Youssef Cherfa et le vice-Premier ministre russe, Dmitri Patrouchev.

I. B.

GRUPE GETEX :

Le chiffre d'affaires en hausse de 15 % en 2024

Le groupe public textiles et cuirs "GETEX" a réalisé un chiffre d'affaires de près de 20 milliards de dinars en 2024, enregistrant une croissance de 15 % sur un an, selon un responsable du groupe.

Inès B.

En marge de l'ouverture d'un nouveau magasin de la société "Jackets Club" filiale du groupe GETEX, mardi soir, au centre commercial de Bab Ezzouar, la directrice générale adjointe Samia Kaid a expliqué que le Groupe GETEX a atteint l'objectif qu'il s'était fixé pour l'année dernière, estimé à 20 milliards de dinars, et qu'il ambitionnait de dépasser ce chiffre cette année.

Notant que GETEX a connu une croissance constante au cours des dernières années. Mme Kaid a souligné que le groupe public s'appuie désormais sur la combinaison de la qualité et des prix compétitifs pour répondre aux besoins du marché, soulignant son engagement à adhérer aux normes internationales en matière d'innovation et de développement de produits.

Elle a également indiqué qu'il existe des projets futurs qui incluent des partenariats avec des opérateurs étrangers, notamment dans les domaines de l'innovation, de la recherche et du développement. Dans ce contexte, GETEX s'efforce d'élargir sa gamme de produits, notamment de vêtements pour

femmes, tout en développant ses collections de vêtements pour hommes en phase avec les aspirations des jeunes et en ciblant les marchés internationaux à moyen terme.

De son côté, Tawfik Maouche, PDG de "Jackets Club", filiale commerciale du groupe GETEX, a confirmé que l'ouverture du magasin au sein du centre commercial "Bab Ezzouar" représente une étape supplémentaire vers le renforcement de la présence des produits de l'entreprise sur le marché national. M. Maouche a souligné que l'entreprise compte actuellement 25 magasins à travers le pays, avec l'ouverture prochaine de nouveaux magasins dans les centres commerciaux de Guelma, d'Oran et des provinces du Sud, dans le cadre d'un programme d'expansion mis en œuvre progressivement dans le cadre d'une stratégie marketing bien pensée.

Concernant les perspectives de l'entreprise, M. Maouche a déclaré que la priorité est de renforcer la position du produit local sur le marché intérieur avant de se tourner vers l'exportation, notant que "Jackets Club" négocie actuellement avec plusieurs parties pour



pénétrer les marchés étrangers. Le Groupe dispose d'un large réseau de distribution grâce à ses usines réparties dans tout le pays, en plus de s'appuyer sur le e-marketing après avoir lancé le mois dernier une plateforme numérique en partenariat avec la startup Diar Dzayer. D'ailleurs, le PDG de la startup

"Diar Dzair", Abderaouf Saighi, a expliqué que, depuis son lancement, cette plateforme a permis l'élargissement de la distribution pour inclure toutes les provinces du pays, d'autant plus qu'elle permet l'achat des produits "GETEX" en plusieurs fois sur une période de trois mois sans aucune augmentation

de prix. Il a déclaré que l'accord conclu par la société avec GETEX comprend la fourniture de 11 services clés, notamment l'élaboration d'une stratégie pour les points de vente au détail, la réalisation d'études périodiques sur les tendances du marché et la fixation des prix des produits.

SALON DJAZAGRO 2025

La CAP appelle ses membres à participer activement à Djazagro



La Confédération algérienne du patronat (CAP) annonce sa participation au prochain salon Djazagro qui se tiendra du 07 au 10 avril 2025 au niveau de la SAFEX Alger.

"Ce Salon de référence en Algérie, qui rassemble tous les acteurs algériens et internationaux de la filière agroalimentaire, est le rendez-vous annuel incontournable, avec une offre internationale concernant tous les secteurs de l'industrie agro-alimentaire : process & conditionnement, boulangerie-pâtisserie, produits alimentaires & boissons, ingrédients, arômes & additifs, restauration, manutention & stockage, hygiène & traçabilité, services, qualité", indique la CAP dans sa page officielle Facebook.

Les exposants de Djazagro répon-

dent aux besoins de plus de 25 000 visiteurs professionnels à la recherche de nouveaux fournisseurs, produits et informations sur l'actualité de la filière.

"Ainsi, il est demandé à tous les membres de notre organisation de participer activement pour faire connaître leurs produits afin de booster le développement de la production agroalimentaire en Algérie", ajoute-t-on.

Le salon Djazagro tire son nom de « Djazair », qui signifie « Algérie » en arabe algérien, et de « agro » représentant la filière agroalimentaire. Il a été créé en 2003 à Alger.

Djazagro se tient chaque année au Palais des expositions de la SAFEX à Alger. Les exposants de Djazagro répondent aux besoins de 23 000

visiteurs professionnels à la recherche de nouveaux fournisseurs, produits et informations sur l'actualité de la filière. Tous participent activement au développement de la production agroalimentaire en Afrique.

Un programme de conférences et d'ateliers présenté par des spécialistes autour des nouvelles tendances du marché ou thématiques telles que la qualité des matières premières, la valorisation des déchets, les PAI, les contrôles qualité, l'adaptation de l'industrie agroalimentaire aux besoins des consommateurs.

Aussi, la section commerciale auprès de l'Ambassade d'Autriche à Alger "ADVANTAGE AUSTRIA" organisera, lors du Salon international de l'agroalimentaire en Algérie - Djazagro qui se tiendra du 07 au 10 avril 2025, un stand regroupant des entreprises autrichiennes du secteur agroalimentaire, notamment les machines pour l'industrie agroalimentaire et les boissons, les arômes, les emballages alimentaires et les ingrédients.

Les entreprises autrichiennes s'intéressent de plus en plus au marché algérien et souhaitent collaborer avec les entreprises algériennes dans tous les secteurs d'activité.

ADVANTAGE AUSTRIA donne donc un rendez-vous sur le salon DJAZAGRO 2025 pour découvrir les équipements et produits alimentaires de haute qualité des exposants autrichiens.

I. B.

RÉCUPÉRATION DES BIENS DÉTOURNÉS

Naftal en charge des infrastructures confisquées par l'Etat

Le président-directeur général de Naftal, M. Djamel Cherdoud, a effectué hier une visite d'inspection dans la wilaya d'Adrar, selon un communiqué de Naftal, publié sur sa page officielle Facebook.



Accompagné du secrétaire général du syndicat national de Naftal, M. Abdelhak Amrani, ainsi que d'une délégation de cadres dirigeants de l'entreprise, le PDG de Naftal a été accueilli par le secrétaire général de la wilaya d'Adrar, M. Chérid Rachid, en présence de représentants des autorités locales et civiles. Le PDG de Naftal et la délégation qui l'accompagne ont tenu une réunion avec le wali d'Adrar, M. Ahmed Bouguera, où les discussions ont porté sur la prise en charge par Naftal des infrastructures confisquées par l'État, dans le cadre de la récupération des biens détournés. Les deux parties ont également abordé les moyens d'améliorer et de développer les services de distribution de carburant dans la wilaya, en phase avec la dynamique de développement que connaît la région dans divers secteurs. "Naftal contribue activement à cet élan en élargissant son réseau, en réhabilitant les stations récupérées et en modernisant les systèmes de distribution pour assurer une meilleure couverture, notamment dans les zones éloignées. L'entreprise œuvre également à renforcer ses capacités logistiques afin de garantir un approvisionnement continu en carburant, répondant ainsi aux exigences du développement local et soutenant les activités économiques", indique-t-on. Naftal réaffirme son engagement à accompagner la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité énergétique, améliorer les services et créer des opportunités d'emploi.

I.B.

EL BAYADH

Les restaurants «Rahma» redoublent de générosité

Des associations et des bénévoles travaillent sans relâche, que ce soit pour organiser les tables de l'iftar, collecter les denrées alimentaires offertes par les bienfaiteurs, ou encore préparer les plats destinés à l'iftar des jeûneurs, dans une ambiance de solidarité et d'entraide.

Les restaurants de rupture du jeûne pour les démunis et les passants, appelés "restaurants de la Rahma", qui ouvrent leurs portes pendant le mois sacré de Ramadhan dans la wilaya d'El Bayadh, constituent l'un des aspects les plus importants de la solidarité et de l'entraide sociale. Ce sont des initiatives pour lesquelles les bienfaiteurs et les associations caritatives redoublent d'efforts et de générosité, confirmant ainsi l'attachement de la communauté aux valeurs de solidarité. De nombreuses associations caritatives, en plus de leurs activités sociales et charitables annuelles, organisent des repas de rupture du jeûne collectifs pendant ce mois béni. Les membres des associations et les bénévoles travaillent sans relâche, que ce soit pour organiser les tables de l'iftar, collecter les denrées alimentaires offertes par les bienfaiteurs, ou encore préparer les plats destinés à l'iftar des jeûneurs, qu'ils soient passants ou dans le besoin, dans une ambiance de solidarité et d'entraide. Le Croissant Rouge Algérien (CRA), à travers son comité de wilaya et ses branches locales, déploie ses bénévoles pour servir les visiteurs de ces restaurants de Ramadhan. A cet effet, trois restaurants ont été inaugurés dans les communes d'El Bayadh, Rogassa et Chelala, selon le président du comité de wilaya, Mohamed Fawzi.



DES BÉNÉVOLES À PIED D'ŒUVRE

Après la grande opération de solidarité réalisée quelques jours avant le début du Ramadhan, qui a permis la distribution de 15.000 colis alimentaires aux démunis de la wilaya, les membres et bénévoles du CRA ont préféré, pendant ce mois sacré, se concentrer sur un travail collectif au service des voyageurs et des nécessiteux plutôt que de prendre leur propre iftar à domicile. Plus de 500 repas sont servis, quotidiennement, dans ces trois restaurants, selon la même source. Pour sa part, l'association caritative de wilaya "Kafil El Yatim" a ouvert trois restaurants de la "Rahma" dans les

communes d'El Bayadh, Kheither et Ghassoul, afin de permettre aux jeûneurs de rompre leur jeûne dans une ambiance familiale. Le restaurant de l'association, situé au niveau de la station-service El Abtal sur la route nationale RN 47 dans la zone de Thénia (El Bayadh), attire de nombreux citoyens, notamment les usagers de la route et ceux ayant besoin d'un iftar, dans un cadre empreint d'esprit de fraternité et de solidarité, où entre 150 et 260 repas sont servis chaque jour, selon le président de l'association, Nouredine Abbes. L'association d'orientation et de réforme a également ouvert un restaurant pour les voyageurs

à l'entrée de la commune de Bougtob, sous le slogan "Les hommes passent, mais l'impact reste". Ici, les bénévoles de l'association s'emploient chaque jour à préparer et à distribuer des repas pour les voyageurs et les nécessiteux dans une ambiance familiale exceptionnelle. De son côté, l'association "Djazair El-Kheir" participe à cette action caritative en ouvrant un restaurant de rupture du jeûne collectif au chef-lieu de la wilaya, où entre 180 et 350 repas sont servis quotidiennement, en plus de 40 repas à emporter pour les familles prises en charge durant le mois sacré, a souligné le président de la branche locale de l'association, Bouzada Cheikh. Le Dr Nouredine Mehdaoui, professeur en sociologie et directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du Centre universitaire "Nour El-Bachir" d'El Bayadh, a indiqué que ces initiatives caritatives, organisées à travers les restaurants de "Rahma" et financées par des bienfaiteurs, ont non seulement une valeur religieuse et spirituelle pour les organisateurs, mais jouent également un rôle social majeur en renforçant la cohésion nationale et les liens fraternels. Elles contribuent, en collaboration avec les institutions de l'Etat, à promouvoir l'esprit de solidarité et de communion au sein de la société.

LAGHOUAT

150 APPRENANTES DU SAINT CORAN DISTINGUÉES

150 apprenantes et récitant du Saint Coran de l'École Nationale Supérieure (ENS) ont été honorées à Laghouat, lors d'une cérémonie organisée au théâtre régional Belkacem Fantazi en présence des parents des apprenantes et d'un large public, dans une atmosphère empreinte de spiritualité et de dévotion. En plus des remises de diplômes, des prêches et des interventions ont souligné l'importance de la récitation du Saint Coran dans la vie des musulmans. Les diplômes d'honneur ont été attribués aux apprenantes, qui ont souligné que cette pratique est une clé d'accès vers d'autres

sciences religieuses. Les parents des récitant ont également exprimé leur gratitude envers les enseignantes du Coran et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, célébré en ce mois sacré de Ramadhan. Cette cérémonie illustre l'engagement de l'ENS de Laghouat à promouvoir le développement des jeunes dans divers domaines du savoir et de la science. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence des parents des apprenantes et de nombreux invités, dans une ambiance spirituelle et de piété, a donné lieu également à d'autres activités, dont des prêches et communi-

ications mettant en valeur l'importance de la récitation du Saint Coran dans la vie du musulman. Des diplômes d'honneur ont été remis aux apprenantes qui ont qualifié cette récitation de clef d'accès aux autres sciences religieuses. Pour leur part, les parents des récitant ont rendu hommage aux enseignantes du Coran et aux autres parties ayant œuvré à la réussite de cet événement en ce mois sacré du Ramadhan. Cette cérémonie traduit l'importance qu'accorde l'ENS de Laghouat au développement des potentialités des jeunes dans divers domaines de la science et du savoir.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: SETIF
DAIRA: DJEMILA
COMMUNE: BENI FOUDA
IDENTIFICATION FISCALE: 0984.1944.3158.214

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article N°: 54 de la loi n°: 23/12 du: 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article N°: 65 du décret présidentiel N°:15/247 en date de la: 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Dépend de la réunion du comité pour ouvrir les plis et évaluer les offres à la date de: 2025/02/20 le président de la commune de: **Beni Fouda** déclare à tous soumissionnaires participants à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 02/2025annoncé le:2025/03/03mentionné ci-dessous, l'attribution provisoire par lot est comme suit:

Nom L'appel D'offre	Soumissionnaire	N° Code Fiscale	Montant TTC(DA)	Durée De Réalisation	Note Technique	Observation
Réalisation quatre classes de remplacement à l'école haychour Ali à elsamrya	Entreprise Travaux De Bâtiment TCE Entreprise Travaux Publics Et Hydraulique fredjoui abderrezak**	181192101127172	14.110.425,00	60/60Points	90 Jours	Moins disant financièrement et Qualifié Techniquement

En Application de N°: 56 de la loi n°: 23/12 du: 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article N°: 82 du décret présidentiel N°:15/247 en date de la: 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaires voulant se renseigner sur les résultats de d'évaluation technique et financière de son offre, peut contacter le bureau des marchés dans les **trois (03) jours** qui suivent, la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux,

Tout soumissionnaires qui conteste Ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans les **dix (10) jour** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux en arabe ou en langues étrangères.

UN MINÉRAL PRIMORDIAL
POUR LA SANTÉ

Les signes d'une carence en zinc

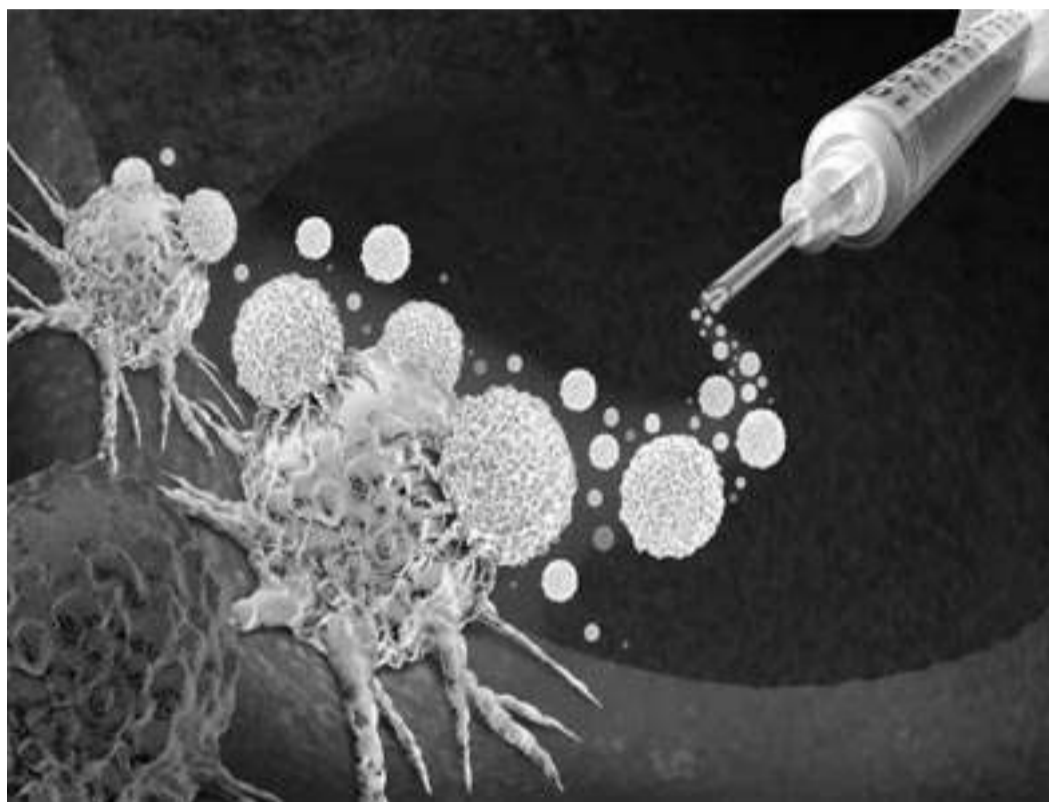
Tout comme le calcium, le fer et le magnésium, le zinc est un minéral primordial pour la santé. Il joue de nombreux rôles sur le fonctionnement global de l'organisme. Plus de 300 enzymes du corps humain ont besoin du zinc pour activer certaines fonctions physiologiques ou biologiques. Le goût et l'odorat sont intimement liés au zinc par exemple. Comme il n'est pas synthétisé naturellement par l'organisme, son apport passe par l'alimentation. La carence en Zinc peut se manifester par une perte d'appétit, des problèmes de peau, une chute de cheveux, une diminution du sens du goût et de l'odorat, une fatigue persistante, des troubles de la vision nocturne, des problèmes de cicatrisation, une diminution de la capacité de concentration ou encore un système immunitaire affaibli. La carence en zinc peut avoir des conséquences graves sur notre santé. En effet, le zinc est un minéral essentiel à notre organisme. Il joue un rôle crucial dans de nombreuses fonctions corporelles, comme le système immunitaire, la cicatrisation des plaies, le métabolisme des protéines et la synthèse de l'ADN. Il a aussi des bienfaits pour la peau et la fertilité, en plus de son rôle anti-oxydant très important. Une perte de goût et d'odorat, peut également signaler une carence en zinc, une sécheresse cutanée, des ongles cassants, tachés ou dédoublés, une chute de cheveux sont aussi des symptômes qui peuvent alerter sur une possible carence en zinc. "Les apports journaliers recommandés en zinc sont de 11 mg pour les femmes et de 9,4mg pour les hommes. Les carences en zinc sont fréquentes même si ce minéral est présent dans de nombreux aliments. La consommation de tabac, de café, de thé, la prise de diurétiques ainsi que le stress épuisent les réserves de zinc. Le raffinage de l'alimentation, en particulier des céréales, des pains et des pâtes réduit les teneurs en zinc de l'alimentation moderne. Une carence en zinc peut entraîner une baisse de l'immunité. Le zinc a une action directement antivirale. Parmi les aliments riches en zinc on retrouve par exemple les fruits de mer, la viande rouge, les abats et les œufs. De manière générale, la viande est une très bonne source de zinc. Mais la viande rouge en est pleine, puisque 100g de bœuf contiennent à eux seuls 11 mg de zinc. Du côté des végétaux, les germes de blé, les céréales germées, le sésame, les oléagineux, les noix et les graines (noix de cajou, cacahuètes, pistaches, amandes et graines de courge), les légumineuses (lentilles, haricots secs, pois chiches...), les céréales complètes et le cacao contiennent du zinc en quantité importante.

UN GESTE HUMAIN ET UN ACTE SALVATEUR

Donner son sang favorise le développement de cellules saines

Selon une étude récente, donner son sang régulièrement favorise la production de cellules sanguines plus saines, contribuant ainsi à réduire le risque de cancer lié.

Le don de sang, un geste citoyen et un acte salvateur fortement encouragé pendant le mois de Ramadhan. Le mois sacré est en effet une période particulièrement propice pour la collecte de sang. C'est d'ailleurs devenu une tradition. A chaque Ramadhan, les opérations de collecte de sang au profit des malades se multiplient, perpétuant un acte de générosité et de solidarité durant le mois béni. Comme chaque année aussi, l'Agence nationale du Sang (ANS) en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a programmé une campagne nationale de collecte de sang après la prière des Tarawih durant ce mois de Ramadhan. Plusieurs caravanes sont lancées afin de récolter ce liquide vital au profit des malades. En plus des caravanes qui sillonnent les mosquées du pays, «les structures de transfusion ouvrent leurs portes la nuit au niveau les hôpitaux. Il faut savoir qu'un seul don, peut sauver jusqu'à trois personnes, car à partir du sang collecté, on extrait des globules rouges, des plaquettes et du plasma, qui sont ensuite distribués aux malades en fonction de leurs besoins spécifiques. Toutefois, la pression est particulièrement forte sur les plaquettes de sang en raison de leur courte durée de conservation, qui ne dépasse pas cinq jours, contrairement aux globules rouges, qui peuvent être stockés jusqu'à 42 jours. Le don de sang est aussi bon pour la santé. En plus de sauver des vies, le don du sang est aussi bon pour la santé. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs allemands en collaboration avec l'Institut Francis Crick, en Angleterre. Selon eux, donner son sang régulièrement favorisent la



production de cellules sanguines plus saines, contribuant ainsi à réduire le risque de cancer lié.

Pour parvenir à cette conclusion, Hector Huerga Encabo, de l'Institut Francis Crick de Londres, et ses collègues ont analysé le profil génétique de cellules sanguines provenant de 217 Allemands âgés de 60 à 72 ans, ayant donné leur sang à plus de 100 reprises. En les comparant à ceux de 212 hommes du même âge ayant effectué moins de 10 dons au cours de leur vie, l'équipe a constaté que les premiers présentaient des populations plus importantes de cellules porteuses de certaines mutations du gène DNMT3A.

Différentes expériences ont été menées afin de mieux cerner les causes de cette différence. Après avoir modifié génétiquement des cellules souches sanguines humaines

pour qu'elles expriment les mutations identifiées, l'équipe les a placées, ainsi que des cellules sanguines normales, dans des boîtes pouvant également contenir de petites quantités d'EPO. Une hormone notamment produite par le corps humain après une perte importante de sang.

CELLULES «ANTI-CANCER»

Un mois plus tard, les chercheurs ont constaté que les cellules modifiées s'étaient en moyenne développées 50 % plus rapidement que les autres, mais uniquement dans les boîtes contenant de l'EPO.

«Cela suggère qu'à chaque don de sang, vous allez avoir une poussée d'EPO, qui va favoriser la croissance des cellules sanguines porteuses de ces mutations particulières du gène DNMT3A», résumant les auteurs de la nouvelle étude, publiée dans

la revue Blood.

En mélangeant les cellules sanguines des «super-donneurs» à d'autres porteuses de mutations connues pour augmenter le risque de leucémie, Encabo et ses collègues ont constaté qu'en présence d'EPO, les premières se développaient nettement plus rapidement et produisaient davantage de globules rouges, suggérant que les mutations du gène DNMT3A soient bénéfiques et entraînent la croissance de leurs homologues cancéreuses. «C'est comme si le don de sang exerçait une pression sélective améliorant la qualité des cellules souches et leur capacité à se renouveler», estime Ash Toye, de l'université de Bristol. «En sauvant potentiellement la vie de quelqu'un, vous renforcez également votre système sanguin.»

A.B.

PRÉVUE CE JEUDI À LA COUPOLE

L'ANS et l'ONJSA organisent une collecte de sang



L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), organise une opération de collecte de sang, ce jeudi à partir de 21h30 à la Coupole de l'Office du Complexe Olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, a indiqué lundi un communiqué, l'ONJSA.

Organisé en marge du tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale, l'opération est ouverte aux différents acteurs du mouvement sportif national

(Comité Olympique et sportif algérien, fédérations sportives, clubs, dirigeants, entraîneurs, athlètes, arbitres, supporters, journalistes, associations, célébrités, entre autres), ainsi que la société civile qui sont cordialement invités à y prendre part massivement. "Cette initiative se veut être une tradition, et vise à remédier un tant soit peu, à la baisse alarmante de la fréquentation des structures de transfusion sanguine". Le prélèvement se fera dans la grande salle de la Coupole qui sera équipée pour la circonstance, sous la supervision des méde-

cins de l'ANS, représentant le ministère de la Santé, et la collaboration de la direction générale du complexe olympique Mohamed Boudiaf.

Placée sous le slogan "une goutte de sang, une clé pour sauver la vie d'autrui", cette initiative qui réunira toutes les conditions de sécurité exigées pour cette action noble et citoyenne, "vise à mobiliser le mouvement sportif national dans toutes ses composantes ainsi que la société civile pour un élan de solidarité et de générosité en ce mois sacré de Ramadhan", a ajouté le communiqué de l'ONJSA.

DE 500 MILLIARDS D'EUROS

L'Allemagne adopte un plan de relance historique

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne prévoit un plan massif de 500 milliards d'euros d'investissement dans l'énergie, l'armée et les infrastructures.



Le Bundestag a adopté, mardi 18 mars après-midi, le plan d'investissements inédit du futur chancelier Friedrich Merz pour réarmer et moderniser l'Allemagne face aux bouleversements géopolitiques actuels. Le projet de loi prévoit une réforme du «frein à la dette» afin de permettre une augmentation massive des emprunts en vue de soutenir les dépenses militaires et de stimuler la croissance. Ce paquet de plusieurs centaines de milliards d'euros affectés à la défense et l'économie, qui nécessite un assouplissement des règles

d'endettement inscrites dans la Constitution allemande, a été approuvé par 513 députés, soit la majorité des deux tiers des parlementaires présents, tandis que 207 l'ont rejeté.

Les députés ont également validé la création d'un fonds d'infrastructure doté de 500 milliards d'euros.

Pour entrer en vigueur, le texte doit encore être approuvé vendredi par le Bundesrat, la chambre représentant les régions.

Comme le reste de l'Union européenne, la première économie européenne est confrontée à des tensions

commerciales et géopolitiques depuis le retour de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis.

Friedrich Merz a aussi qualifié ce plan de «premier grand pas vers une nouvelle communauté européenne de défense» devant inclure «des pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne», comme le Royaume-Uni et la Norvège.

Le «bazooka» d'investissements, selon l'expression popularisée par les médias allemands, du chef des conservateurs est la pierre angulaire du futur gouvernement qu'il a entrepris de for-

mer avec le Parti social-démocrate (SPD) après sa victoire aux législatives de février.

Il prévoit un assouplissement du «frein à l'endettement», qui limite la capacité d'emprunt, pour les dépenses militaires et pour les régions. S'ajoute un fonds spécial - hors budget - de 500 milliards d'euros sur douze ans pour moderniser les infrastructures et relancer la première économie européenne en récession depuis deux ans, dont, sous la pression des écologistes, 100 milliards affectés à la protection du climat.

NIGERIA

Incendie sur l'un des principaux oléoducs du pays

Un incendie a touché l'un des plus importants oléoducs du Nigeria, le plus grand producteur de pétrole du continent, a annoncé mardi la police de l'Etat de Rivers (sud), sans donner de détails sur les dégâts.

«Un incendie s'est déclaré sur le Trans Niger Delta Pipeline exploité par Shell Petroleum Development Company (SPDC) situé «à la frontière des communautés de Kpor et de Bodo», dans le Delta du Niger, a déclaré la police dans un communiqué.

«Au cours d'une patrouille de nuit de routine, des agents de sécurité ont vu l'incident et immédiatement alerté la direction de SPDC», qui «a mis en place les protocoles de sécurité nécessaires, notamment la fermeture du pipeline concerné», ajoute-t-elle.

«La situation est désormais sous contrôle et il n'y a plus de menace pour les habitants ou l'environnement», a assuré

la police, qui n'a toutefois pas donné de détails sur les dégâts matériels ou environnementaux liés à l'incendie. La police de Rivers a également précisé avoir arrêté deux personnes pour «acte de sabotage potentiel».

Les fuites de pétrole sont fréquentes dans la région en raison du manque d'entretien des oléoducs, mais également d'actes de vandalisme. Les groupes armés, mais aussi des habitants, siphonnent régulièrement le brut des pipelines appartenant aux grandes compagnies pétrolières qu'ils raffinent ensuite sur des sites illégaux et revendent au marché noir.

Ces cinq dernières années, l'agence nationale nigérienne de détection et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures (NOSDRA) a répertorié près de 3.870 déversements de pétrole au Nigeria, principalement dans la zone du delta du Niger.



RD CONGO

Intenses combats dans le Nord-Kivu

D'intenses combats ont eu lieu mardi dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), entre les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) et les forces gouvernementales, a rapporté le média congolais Actualité. «Des affrontements ont éclaté mardi, entre les rebelles de l'AFC/M23 et les miliciens wazalendo à Kembe,

village situé entre Ruvungi et Mpofi, sur la route menant vers Walikale-centre», a indiqué ce média, ajoutant que les positions des rebelles ont été attaquées par les miliciens. La veille, les troupes du M23, qui tentaient d'avancer vers la ville de Walikale, ont été repoussées par les forces régulières près de la ville de Mpofi. Actuellement, les miliciens tentent

GUERRE EN UKRAINE Les pourparlers sur un cessez-le-feu reprendront dimanche

Les pourparlers sur un cessez-le-feu dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine reprendront dimanche prochain dans la ville saoudienne de Djeddah, a annoncé Steve Witkoff, envoyé spécial du président américain Donald Trump. «Nous avons une équipe qui se rendra en Arabie saoudite, dirigée par notre conseiller à la sécurité nationale (Mike Waltz) et notre secrétaire d'Etat (Marco Rubio)», a déclaré Witkoff à FOX News lors d'une interview mardi. L'annonce a été faite quelques heures après un appel téléphonique entre Trump et son homologue russe Vladimir Poutine, au cours duquel ils ont discuté de la normalisation des relations bilatérales, des perspectives de règlement du conflit ukrainien, ainsi que de la situation au Moyen-Orient. Trump a déclaré après l'appel qu'ils étaient convenus d'un cessez-le-feu «immédiat» qui suspendrait temporairement les attaques «sur toutes les infrastructures énergétiques». «Je tiens à féliciter le président Poutine pour tout ce qu'il a accompli aujourd'hui lors de cet appel afin d'approcher son pays d'un accord de paix final», a souligné Witkoff.

OUGANDA

Le nombre de cas de mpox atteint 4.342 et 31 décès

Le nombre cumulé de cas de mpox confirmés en laboratoire en Ouganda a atteint 4.342, avec 31 décès signalés depuis que l'épidémie a été déclarée dans ce pays d'Afrique de l'Est il y a huit mois, a annoncé mardi le ministère ougandais de la Santé. Au total, 25 nouveaux cas ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, dont 12 dans la capitale, Kampala, épicerie du virus, a indiqué le ministère dans un rapport sur la situation nationale. Selon les autorités sanitaires, le ministère de la Santé, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires, a intensifié les mesures préventives, notamment en renforçant la surveillance, la gestion des cas, la communication sur les risques, l'engagement communautaire et les campagnes de sensibilisation du public afin d'enrayer la propagation du virus. En août, l'OMS a déclaré que le mpox constituait une urgence de santé publique de portée internationale, mettant en garde contre son potentiel de transmission internationale.

ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2026

Les Verts affrontent le Botswana

Marouane A.

L'équipe nationale d'Algérie de football donnera la réplique demain après-midi (à partir de 14h) à la sélection du Botswana au Francistown Stadium, pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 et tenter donc de revenir avec un résultat probant qui lui permettra de se rapprocher encore plus de la qualification à la phase finale de cette compétition. Leader de ce groupe G, avec 9 points dans son escarcelle, notre sélection nationale se présente avec les faveurs du pronostic, mais il lui faudra faire très attention à cet adversaire qui se trouve à la troisième place avec 6 points et qui ne compte pas abdiquer. Les Verts, qui ont connu une avalanche de forfaits, avec sept absents en raison de blessures, notamment, Aouar, Bounedjah, Tougaï, Zerrouki, Mandrèa, Hadj Moussa et Abdeli, sont, malgré cela, décidés à se donner à fond pour réussir un succès et garder le fauteuil de leader, avant de le consolider encore au prochain match à domicile face au Mozambique. Le coach national, Vladimir Petkovic, devrait trouver les solutions qui s'imposent pour remplacer les joueurs absents lors de ce match important, mais pas décisif, comme il l'a qualifié lors de la dernière conférence de presse, tenue au stade Nelson Mandela de Baraki. Petkovic sait aussi qu'il sera difficile de jouer dans

un horaire inopportun, surtout qu'on est en plein mois de Ramadhan, expliquant qu'il faudra s'adapter et gérer ses efforts durant les 90 minutes de cette rencontre, pour ne pas sombrer, surtout que la chaleur et l'humidité seront au rendez-vous. Il faudra aussi être très prudent et ne pas laisser trop d'espaces à l'adversaire qui tentera de les exploiter pour surprendre l'EN.

UN ONZE DE DÉPART ÉQUILIBRÉ

Pour ce qui est du onze de départ sur lequel devrait compter le coach national, on apprend qu'il sera équilibré entre joueurs d'expérience et éléments explosifs qui compteront sur leur dynamisme et explosivité. Il serait fort probable que ce soit le gardien de Persépolis d'Iran, Alexis Guendouz, qui gardera les cages des Verts, en l'absence du portier numéro un, Anthony Mandrea, blessé. En défense, le sélectionneur pourrait faire confiance à une ligne composée d'Aïssa Mandi et Ramy Bensebaini en charnière centrale, tandis que Youcef Atal et Rayan Aït-Nouri seraient positionnés sur les côtés pour



apporter leur contribution offensive et défensive. Le milieu de terrain devrait être animé par Hicham Boudaoui, Ahmed Kendouci et Adem Zorgane, trois profils complémentaires capables d'assurer la transition entre la défense et l'attaque tout en imposant un pressing haut sur l'adversaire. Cette configuration offrirait une certaine fluidité dans l'entrejeu, un

élément clé pour dominer le Botswana. En attaque, le capitaine Riyad Mahrez sera sans surprise l'un des leaders techniques, épaulé par Youcef Belaïli, dont la créativité et la percussion seront précieuses face à une défense regroupée. En pointe, Amine Gouiri est attendu pour mener l'offensive et concrétiser les opportunités.

M. A.

EN A'

Medjadel et Kassis appelés en renfort

L'équipe nationale des joueurs locaux a effectué mardi soir sa deuxième séance d'entraînement sur le terrain principal du stade 19 Mai 1956, dans le cadre de son stage préparatoire à Annaba, qui se poursuivra jusqu'au 24 mars.

Trois joueurs, à savoir Abderraouf Benguit, Abderrahma-

ne Meziane et Réda Helaimia, n'ont pas pu rejoindre le stage en raison de blessures subies avec leurs clubs lors de la dernière journée de championnat. Après concertation entre le staff technique et médical, il a été décidé de les laisser sous la supervision de leurs clubs pour poursuivre leur traitement et

garantir une guérison complète. Le gardien de but Abdelatif Ramdane a également quitté le stage mardi soir, après avoir subi un examen médical qui a révélé une ancienne blessure. Compte tenu des compétitions à venir, notamment la Ligue des champions, il a été décidé de lui permettre de continuer

son traitement avec son club. Pour compenser ces absences, le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a fait appel au portier de l'ASO Chlef, Abderrahmane Medjadel, ainsi qu'à Jaber Kassis, joueur du Paradou AC, qui ont rejoint le groupe et pris part à la séance d'entraînement.

R.S.

BELGIQUE

Titraoui porte Charleroi

Non sélectionné par Vladimir Petkovic, Yacine Titraoui continue à brillé pour sa première saison européenne en Belgique.

Ce Week-end en déplacement face au Cercles Bruges club sorti la semaine dernière de la Champions League par Aston Villa, le milieu de terrain algérien a offert sa première passe décisive. Toujours aussi intéressant à la récupération ainsi que sur la sortie de balle, Titraoui se montre toujours disponible

pour ses coéquipiers, sollicitant tout le temps les unes deux. Aux côtés d'Adem Zorgane comme à l'accoutumé, il a offert la balle d'égalisation à Guiagon en le lançant dans le

couloir gauche (34e), même si l'ivoirien a fait l'essentiel du travail. Ce ne fut pas suffisant puisque les brugeois s'imposant 4-2 lors de cette dernière

journée de la saison régulière. Charleroi qui a terminé 10e disputera les play-offs pour tenter de se qualifier à l'UEFA Conférence League.

SLOVÉNIE

10e but de la saison pour Soudani

Une semaine après avoir perdu un match important pour le titre, le NK Maribor se fait surprendre par des visiteurs qui marquent à deux reprises en moins de vingt minutes et qui mènent 2-1 à la mi-temps. C'est l'algérien qui va tîner la révolte à la 66e minute en marquant un but rageur de la tête, son 10e toutes compétitions cette saison. Il est aussi impliqué sur le dernier but avec un centre pour une victoire 4-2. Malgré cela l'Olimpija compte toujours six points d'avance en tête du classement.

AVANT QU'IL NE REJOINT AL ITTIHAD

L'OM voulait aussi Aouar

Décidément très féru de joueurs algériens depuis l'arrivée de Medhi Benatia au poste de Directeur Sportif, l'Olympique de Marseille avait également ciblé un autre de nos Verts.

Marseille voulait Youcef Atal (transfert annulé en raison d'interventions politiques), Bachir Belloumi (prix demandé par Farense trop élevé), Himad Abdelli (intérêt non concrétisé) et le duo Ismaël Bennacer et Amine Gouiri, ces deux der-

niers étant devenus joueurs du club cet hiver... mais ce n'est pas tout.

L'on apprend ainsi dans le papier du jour dans l'Équipe de Nabil Djellit et consacré à Housseem Aouar que le milieu de terrain formé à Lyon aurait pu rejoindre Marseille à l'été passé. En partance de l'AS Roma, Aouar était déjà trop proche d'Al Ittihad pour que le mouvement ne se fasse. L'OM a finalement choisi d'engager en prêt Valentin Carbo-

ni, et de transférer Ismaël Koné. Depuis, le schéma de Roberto De Zerbi a évolué, et les deux derniers noms mentionnés ont quitté le club. Ils pourraient être rejoints par Amine Harit cet été, et si la recherche d'un numéro 10 se poursuit, il n'est pas impossible que Marseille se mette à nouveau sur les traces de l'international aux 13 sélections pour 5 buts. L'OM, nouvel El Dorado des Algériens?

LIGUE 2 (GR : CENTRE-EST-24 JOURNÉE)

JSBM-MBR se jouera à huis clos

La rencontre JS Bordj Menaiel-MB Rouissat de la 24ème journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Est, programmée samedi 22 mars, se déroulera à huis clos, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). La Commission de

discipline de la LNFA a infligé à la JSBM deux rencontres sans public. La décision a été prise suite aux incidents qui se sont produits lors de son match contre le NRB Tleghma de la 23ème journée disputée samedi 15 mars, précise la LNFA sur son

site officiel. Signalons que la JSBM reçoit ses adversaires sur le terrain de Djilali Bounaama de Boumerdes. La JSM Bordj Menaiel occupe la 14e position avec 24 points tandis que le MB Rouissat trône en tête du groupe Centre-Est avec 54 points.

ATHLÉTISME / MONDIAUX
2025 EN SALLE

Haïthem Chenitef prêt pour la compétition

Le demi-fondiste Haïthem Chenitef, seul représentant algérien aux Championnats du monde en salle de 2025, a embarqué lundi pour la Chine, en prévision de cette compétition planétaire, qui se déroulera du 21 au 23 mars courant dans la ville de Nanjing. Le jeune athlète du MC Alger a tenu en effet à se trouver sur place au moins 72 heures avant le début des épreuves, d'abord pour bien récupérer de son long périple, mais aussi pour s'habituer au climat local et bien se mettre en jambe pour le 800 mètres, qui s'annonce difficile en raison de l'importante concurrence à laquelle il sera confronté à Nanjing. En effet, sur les trente coureurs engagés sur cette distance, sept possèdent des chronos réguliers sous la barre d'une minute et 45 secondes, notamment, l'Espagnol Josué Elvin Canales (1:44.65), et surtout, les Américains Josh Hoey et Brandon Miller, qui bouclent la distance en respectivement 1:43.24 et 1:44.26. De son côté, malgré une importante progression en ce début d'année 2025, Chenitef affiche un chrono de seulement 1:47.39", et qui représente d'ailleurs son nouveau record personnel sur la distance. Malgré cela, le jeune international algérien a affirmé avant son départ qu'il ne se rendait pas en Chine "pour de la figuration", assurant qu'il allait "se surpasser", et donner le meilleur de lui-même pour réussir un bon résultat à Nanjing. Chenitef fera son entrée en lice le 21 mars en prenant part aux séries du 800 mètres, qui sont programmées pendant cette première journée de compétition. En cas de qualification, il disputera les demi-finales, prévues le lendemain, 22 mars. Enfin, si le jeune représentant national arrive à atteindre la finale, il aura rendez-vous avec les meilleurs, le 23 mars, au dernier jour de la compétition.

PROCÈS DE L'ÉQUIPE SOIGNANTE DE MARADONA

«Une convalescence devenue théâtre de l'horreur»

Les policiers arrivés en premier dans la chambre où est mort Diego Maradona en 2020 ont dit mardi, au procès de l'équipe soignante, leur surprise de n'avoir vu aucun «élément médical» dans une chambre supposément médicalisée, dans laquelle la star était en convalescence.

«J'e n'ai pas vu d'éléments médicaux dans la chambre. Je n'ai pas vu de sérums qu'il doit, je pense, y avoir lors d'une hospitalisation à domicile», a déclaré le commissaire-adjoint Lucas Farias, l'un des policiers entendus au troisième jour du procès de sept professionnels de santé, dans un tribunal de San Isidro (nord de Buenos Aires). «Ce n'était pas un lit d'hospitalisation, c'était un sommier ordinaire, courant», et il n'y avait pas de défibrillateur, a pour sa part déclaré le commissaire Lucas Borge, autre policier arrivé sur les lieux à Tigre (nord de Buenos Aires) ce 25 novembre 2020. Légende du football mondial, icône en Argentine jusqu'à sa mort, Diego Maradona était décédé d'une crise cardio-respiratoire, dans une résidence privée de Tigre, où il était en convalescence après une neurochirurgie pour un hématome à la tête. Sept praticiens - médecins, psychiatre, psychologue, infir-



miers - sont jugés pour «homicide avec dol éventuel», caractérisé lorsqu'une personne commet une négligence tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort. Pour ces négligences potentiellement fatales, ils encourent de 8 à 25 ans de prison, dans un procès qui devrait durer jusqu'en juillet, à raison de deux audiences par semaine.

«LE VENTRE TRÈS GONFLÉ, PRÊT À EXPLOSER»

Les accusés déclinent toute responsabilité dans le décès. Des avocats de la défense ont d'ailleurs plaidé mardi que les policiers n'avaient aucune connaissance médicale les habilitant à se prononcer sur l'hospitalisation.

Les quatre policiers entendus étaient les

premiers d'une centaine environ de témoins à venir, entre experts, famille, proches, médecins de Maradona au fil des ans.

Lucas Borge a raconté avoir été appelé vers 13h le 25 novembre par la résidence, et avait dépêché son adjoint Lucas Farias, qui quelques minutes plus tard l'avisait que Maradona était décédé. Arrivé à son tour sur place, Lucas Borge a dit avoir été surpris par «la quantité de gens» dans le patio de la résidence, les sœurs, l'ex-épouse, les filles de Maradona, mais aussi l'infirmière et la psychiatre - toutes les deux jugées.

A l'ouverture du procès mardi dernier, le procureur Patricio Ferrari a dans sa déclaration préliminaire dénoncé un «assassinat», une convalescence devenue «théâtre de l'horreur», une équipe médicale où «personne n'a fait ce qu'il devait faire».

Il avait brandi face aux juges une photo de l'idole, mort sur son lit, le ventre atrocement gonflé.

Les policiers ont confirmé cette vision d'un Maradona «avec le ventre très gonflé, prêt à exploser», vêtu d'un tee-shirt et d'un short.

«J'ai été surpris de voir Maradona comme ça. Je n'aurais jamais pensé me trouver face à cette image (...) avec tout ce qu'il représente», a indiqué M. Farias. En amont du procès, le parquet avait décrit «une hospitalisation à domicile sans précédent, totalement déficiente et imprudente».

COPA LIBERTADORES

La maladresse du président de la Conmebol

Le président de la Confédération sud-américaine de football, le Paraguayen Alejandro Dominguez, a présenté ses excuses pour ses propos racistes quand il a comparé à «Tarzan sans Cheetah» la Copa Libertadores sans les clubs brésiliens, alors que ces derniers dénoncent l'inaction de la Conmebol contre les cris de singes venant des tribunes. «La phrase que j'ai utilisée est une expression populaire et je n'ai jamais eu l'intention de mépriser quiconque», a écrit mardi M. Dominguez sur X. Pourtant, déclarer lundi soir lors d'une cérémonie de tirage au sort des matchs de l'équivalent de la Ligue des champions européenne que «la Conmebol sans les clubs brésiliens serait comme Tarzan sans Cheetah» a provoqué un réel émoi au Brésil. La présidente du club de Palmeiras, dont les joueurs ont été la cible de cris de singe, avait évoqué cette idée de

retrait de la compétition en raison du supposé laxisme de la Conmebol contre le racisme. «En ce qui concerne mes déclarations récentes, je tiens à exprimer mes excuses (...). J'ai toujours promu le respect et l'inclusion dans le football et dans la société, des valeurs fondamentales pour la Conmebol», s'est encore confondu M. Dominguez.

«JUSQU'À QUAND CELA VA-T-IL CONTINUER?»

Mardi Leila Pereira, présidente du club de Sao Paulo, a condamné une déclaration «désastreuse». «Il n'est pas possible qu'après l'affaire de racisme subie par les joueurs de Palmeiras au Paraguay, le président de la Conmebol fasse une comparaison aussi abominable. Cela semble même une provocation envers Palmeiras et les autres clubs brésiliens», a-t-elle déclaré à Globo Esporte. Mme Pereira

avait accusé la Conmebol de «laxisme» après un match U20 de la Libertadores et les larmes de son capitaine Luighi écoeuré par les cris de singes à l'encontre de plusieurs joueurs de Palmeiras. «Jusqu'à quand cela va-t-il continuer? Que va faire la Conmebol?» a lancé le joueur de 18 ans. La Conmebol a infligé une amende de 50.000 dollars au club paraguayen de Cerro Porteño et l'a exhorté à la promotion de campagnes anti-racistes. La sanction a été considérée «insignifiante» par la Confédération brésilienne de football (CBF), qui a exprimé dans un communiqué «sa totale indignation» devant la «totale inefficacité de la décision de la Commission de discipline de la Conmebol» qui selon elle «encourage malheureusement la pratique de nouveaux actes criminels». Le tirage au sort de la Copa Libertadores a placé Cerro Porteño et Palmeiras dans le même groupe.

BELGIQUE

Courtois commente son départ de la sélection

«Quand je suis arrivé (lundi au centre d'entraînement à Tubize, NDLR), c'était bien de pouvoir parler devant les joueurs pour que tout soit clair, car beaucoup de choses fausses ont été dites. (...) J'ai eu des contacts avec d'autres Diables pendant mon absence. Je pensais que c'était clair pour tout le monde, mais je me suis rendu compte hier que ce n'était pas le cas. (...) Qu'on n'en parle plus à partir de maintenant. Je suis soulagé», a dit d'emblée le gardien belge, Thibaut Courtois, avant le match jeudi face à l'Ukraine en Ligue des nations. «J'ai fait des erreurs. Sans doute que mentalement, j'étais dans une période difficile. J'avais eu une grosse et longue saison (en 2023,

NDLR), avec des blessures. J'ai senti qu'il y avait des problèmes avec le coach», a-t-il expliqué. A l'époque, Courtois s'était vexé de ne pas avoir été désigné capitaine lors d'un match face à l'Autriche, son 100e sous le maillot des Diables. «Je n'ai pas senti de respect. Le coach n'est jamais venu me voir. Je n'avais jamais vu ça en seize ans. J'ai explosé à ce moment-là parce que je ne comprenais pas. Et comme je suis un gagnant, avec un caractère pas facile...», a poursuivi le gardien du Real Madrid, considéré comme l'un des meilleurs gardiens du monde. Egalement présent en conférence de presse, le milieu de terrain Youri Tielemans a salué l'initiative de Courtois: «C'est bien de mettre

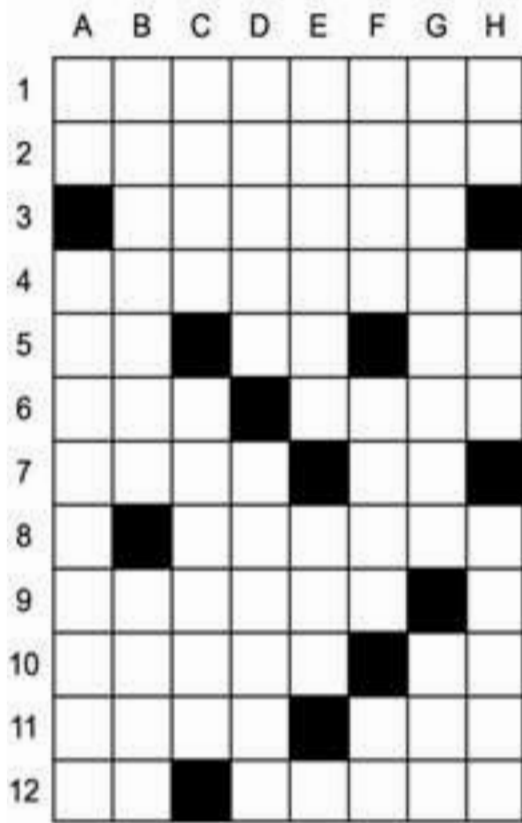
les choses à plat. Cette histoire qui a fait le tour du monde, a fait mal au groupe. C'est donc bien de mettre les choses à plat», a indiqué le joueur d'Aston Villa. Courtois a également vanté l'arrivée de Rudi Garcia au poste de sélectionneur, évoquant «une bonne discussion» et «un sentiment positif» à propos de l'entraîneur français qui s'est engagé en janvier dernier avec pour mission première de maintenir la Belgique dans le groupe A de la Ligue des nations et de qualifier les Diables rouges pour le Mondial 2026. La Belgique affronte jeudi à Murcie en Espagne, en terrain neutre, l'Ukraine dans le cadre d'un match aller des barrages de la Ligue des nations.

IL DONNE LE BARÇA FAVORI L'immense confiance de Yamal

À 17 ans, Lamine Yamal ne manque pas de cran sur le terrain et en dehors. Brillant avec le Barça et champion d'Europe avec l'Espagne l'été dernier, le joyau catalan est certain de pouvoir de nouveau remplir son armoire à trophées d'ici quelques mois. Si la lutte est féroce pour le titre en Liga - le Barça est leader à égalité de points avec le Real et deux points devant l'Atlético - l'international espagnol estime que les Barcelonais sont «les favoris pour la Ligue des champions».

«A la fin de la phase de groupes, j'ai dit que Liverpool était le favori parce qu'il était en tête. Maintenant qu'il est éliminé, nous sommes les favoris», a-t-il affirmé auprès de Sport, ajoutant que les Catalans n'ont «peur d'aucun rival» pour tenter d'aller chercher un triplé en fin de saison. «Nous sommes une équipe différente de l'an passé, quand nous avons été éliminés par le PSG» (en quart de finale). Un stade que le Barça a donc retrouvé cette année. Après avoir éliminé Benfica en huitième de finale (4-1 au cumulé), les Catalans attendent désormais le Borussia Dortmund, tombeur de Lille, pour tenter de rejoindre le dernier carré de la C1, une compétition qui échappe au club depuis 2015. Outre la Liga et la Ligue des champions, le FC Barcelone est aussi qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Roi, où ils retrouveront l'Atlético la semaine prochaine. Une série de bons résultats pour laquelle Lamine Yamal n'est pas étranger. Le champion d'Europe compte 13 buts et 17 passes décisives en 38 matchs toutes compétitions confondues. Il a notamment offert la victoire à son équipe lors du choc renversant face aux Colchoneros le week-end dernier.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Décigramme. Étoile en devenir.
- B. Inspira et souffla. Amalgame réfléchissant.
- C. Greffe un scion. Aspiré.
- D. La place de l'exposant. Il est proche du tibia.
- E. Série avec des rires. Petit récipient au laboratoire.
- F. Choisie par des voix. Procéder au mariage. Début d'épithape.
- G. Le bruit du silence. Pieu.
- H. Île ou note. Cabas. Maire d'une grande ville.

HORIZONTALEMENT

- 1. Il forme des animaux savants.
- 2. Bienveillante.
- 3. Position dans la société.
- 4. Vestes courtes.
- 5. C'est le titane. Comme ut. Cours en Flandre.
- 6. Perroquet au plumage bariolé. Puissante base de parfum.
- 7. Le métro c'est son boulot. Drame pour la geisha.
- 8. Calmant pour bébé.
- 9. Allonger ou étendre.
- 10. Jeu de cartes. Rapport on ne peut plus constant.
- 11. Bien à toi. Callosité.
- 12. Indique le lieu où l'on va. Banni.

LES MOTS FLÉCHÉS

MAGOUILLES	FLEUR EN ÉTOILE	CE QUI N'EN EST PAS EST INDISPENSABLE	MIS EN BOÎTE	DE TRAVERS (DE)	ALLER AU PROCÈS			
ADIPÉLUX	RENGAINES	CHIMÈRES	TITANE EN BREF	PLATEAU ANDIN	GREFFÉES			
		DEVISE NOROÏQUE						
EMPOISONNANT								
AINSI FINIT ICARE			ELLE FORME UN TOUT					
BASE DE DÉPART			ACCROCHE PUBLICITAIRE					
LAISSE UN BLANC								
					TERME CONNU DU PHOTOGRAPHE	FIS VENIR AVEC TOI		
AUTEUR ANONYME								
AMLI-SEMENT							CE POISSON A-T-IL UNE AURÉOLE ?	LAC DES ÉTATS-UNIS
LOCUTION LATINE		ÉVA-NOUÏES	CHARGÉ COMME UN ÂME	CUTE À FEU VIF	INITIALES DE BORNE			
GESTE DE PREMIERS SECOURS		RIVIÈRE D'ANGERS	CRÊTE OU FAÏTE	DÉPOURVU DE TOUT	VITESSE ABRÉGÉE			
		ARBRE À NOIX						
CATASTROPHIQUES	DIEU DU FOYER ROMAIN							
AVEC ENTRAIN								
ENCERCLÉE								
				SIGLE D'UNE UNION				
LA VILLE DES SAGENS			GRANDE OUVERTE CHEZ LE BABA					



SUDOKU

1		8	6				7	4
7			1	4			2	3
9				5	2		1	
	4		8			6		
5	6			7	4	1		
	7		3			2		
4				2	7		6	
6			5	1			8	2
2		3	4				9	5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARAIGNÉE ARPENTER AUTRE BEURRE DAME ENVOI ETENDARD FALSIFIER FOIRER
 GUARANI IGNORANT INANIME JOAILLIER NARRATION NEGATIF PEINTRE PETREL
 RAPLAPLA RESEDA RIVALE ROGUE ROULIS TORREFIER

F	N	J	T	T	P	G	P	R	E	A	A
A	D	A	O	N	U	E	E	M	A	D	R
L	R	L	R	A	T	R	I	E	F	E	A
S	A	P	R	R	I	N	I	N	I	S	I
I	D	A	E	O	A	L	R	V	T	E	G
F	N	L	F	N	U	T	L	O	A	R	N
I	E	P	I	G	T	L	I	I	G	L	E
E	T	A	E	I	R	E	I	O	E	U	E
R	E	R	R	U	E	B	R	S	N	R	E

L'ÉCRIVAIN MAHDI BOUKHALFA PLONGE DANS L'HISTOIRE

Mama Binette, le naufrage qui a fabriqué une légende

Le littoral algérien regorge d'histoires oubliées ou travesties, et certaines d'entre elles s'enracinent si profondément dans la mémoire collective qu'elles deviennent des mythes.



Samy Terki

C'est le cas du naufrage du Banel, un vaisseau militaire de la flotte napoléonienne, survenu à l'aube du 15 janvier 1802 sur la côte ouest d'Alger. Longtemps, ce drame maritime a été raconté sous l'angle d'un groupe de religieuses hollandaises échouées à Beni Haoua et capturées par les tribus locales. Or, comme le révèle Mama Binette, harragas françaises naufragées au Cap Ténès (Éditions El Qobia, 2022), cette version est une déformation de la réalité, nourrie par des récits biaisés et des spéculations hasardeuses.

L'auteur, Mahdi Boukhalfa, revient en détail sur cet épisode en s'appuyant sur

des sources historiques et des témoignages rares, notamment celui d'un marin rescapé. Son enquête éclaire les circonstances réelles de cette catastrophe et déconstruit un récit devenu folklore, notamment alimenté par des écrivains et journalistes français au XX^e siècle.

Le Banel quitte Toulon le 9 janvier 1802 en direction de Saint-Domingue, emportant à son bord un contingent militaire destiné à renforcer l'expédition coloniale française dans les Antilles. Mais le navire ne franchira jamais l'Atlantique. Pris dans une tempête violente, il fait naufrage quelques jours plus tard sur une crique reculée des côtes algériennes, entre Ténès et Beni Haoua, à Oued Gous-

sine, dans la baie de l'Ancre ou « Hadjrett de Kiouane » dans l'immense baie des Souahlias.

À bord, cinq femmes clandestines, Marie Dubois, Thérèse Mace, Monica Vico, Maria Pavan et Catherine Rone, espéraient rejoindre la Louisiane. Leur destin bascule brutalement, survivantes du naufrage, elles sont capturées par les tribus locales et intégrées à leur mode de vie. Loin d'être des religieuses hollandaises, comme l'ont prétendu certains récits, elles étaient des aventurières en quête d'un nouveau départ en Amérique. Le livre s'attaque à une falsification persistante, l'idée que ces femmes auraient été des nonnes naufragées, victimes d'un sort tragique à Beni Haoua. Une version relayée dans les années 1980-1990 par Alberte Sadouillet Perrin dans Les Rescapées du Banel, ouvrage qui a donné naissance à un mythe relayé par des médias français et des écrivains comme Ghata Khoury (Les Fiancées du Cap Ténès).

Pourquoi cette légende a-t-elle prospéré ? Mama Binette explore les mécanismes de cette réécriture. Dans un contexte où la mémoire coloniale reste un terrain de tensions, certaines histoires sont façonnées pour répondre à des récits préétablis. Ainsi, le naufrage du Banel a été transformé en un drame exotique opposant des Européennes innocentes à un monde perçu comme hostile.

Or, la réalité est toute autre. Boukhalfa retrace minutieusement l'après-naufrage et l'intégration de ces femmes dans la société locale. L'une d'elles, Marie Dubois, devint même une figure respectée sous le nom de « Lalla Ouda ». Son souvenir est aujourd'hui perpétué dans un mausolée érigé en 1936 par l'adjoint-maire Bortolotti à Beni Haoua, un lieu de pèlerinage fréquenté par des femmes espérant mariage ou fertilité.

Le livre interroge aussi la façon dont ces femmes ont été absorbées par la société algérienne. Contrairement à la vision dramatique souvent véhiculée, elles n'ont pas été réduites à un destin tragique mais ont trouvé leur place dans un monde nouveau. À travers cette histoire, Mama Binette met en lumière un phéno-

mène plus large d'assimilation silencieuse dans l'Algérie précoloniale.

En déconstruisant cette légende tenace, Mahdi Boukhalfa invite à une lecture plus critique des récits historiques et met en garde contre les distorsions introduites par les regards extérieurs. Ce livre, solidement documenté et captivant, redonne une place à la vérité dans un récit longtemps déformé par l'imaginaire colonial.

UN MOT SUR L'AUTEUR

Journaliste et écrivain, Mahdi Boukhalfa s'est imposé comme l'un des rares auteurs algériens à explorer avec rigueur les zones d'ombre de l'histoire nationale et méditerranéenne. Né en 1955 à Alger, il a consacré une grande partie de son travail à la déconstruction des récits biaisés, souvent façonnés par des regards extérieurs. Lauréat du prix Savoir de la 10^e JDMF à Paris en 2022 pour Bab El Oued (et ses mille et une vies cachées), il a signé une dizaine d'ouvrages, dont Makhzen, Le Maroc et nous, MC Alger, cent ans de football, La Révolution du 22 février, Khaouty, avancez l'arrière ! et Pavillon Covid-19, cinq jours en enfer. Avec Mama Binette, il poursuit son entreprise de réhabilitation d'une mémoire trop souvent travestie, s'inscrivant dans une démarche à la croisée du journalisme d'investigation et de la recherche historique.

S. T.

«El Ferda» et «Imerhane» régalaient le public de l'Opéra d'Alger

Les Ensembles de musique "El Ferda" et "Imerhane" ont enchanté, lundi, le public, relativement nombreux, de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, embarqué dans les partitions de deux prestations époustouflantes aux contenus authentiques, rendus dans des formes empreintes de modernité. Dans une ambiance de grands soirs, les prestataires de cette soirée, organisée, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Opéra d'Alger dans le cadre de son programme artistique et culturel "spécial-Ramadhan", ont rappelé à l'assistance, la richesse et la diversité du patrimoine musical algérien dans les régions de Béchar et Tamanrasset.

Les amateurs du genre Melhoun, de la région de Kenadsa (Bechar) ont été embarqués, une heure durant, dans une randonnée onirique, conduite par la troupe El Ferda qui a ainsi, proposé un répertoire prolifique fait de Q'cid soufi, Chaâbi et M'dih.

Dirigée par Larbi Bestam au luth et au chant, la troupe composée de sept membres : les Bouhazma, El Hadj au Guenibri, Touhami à la percussion (derbouka et bendir) et Abd-Rabbi au violon, ainsi que Lakhdar Hamidi, également à la percussion (mehraz et El Ferda), a enchanté l'assistance avec des pièces qui font sa renommée depuis plusieurs décennies.

Le public, ayant vite cédé au relâchement, s'est notamment délecté sur des titres comme, "El Kawtar", "Krim El Kourama", "Kif iwassi", "Salamou" et l'incontournable "Ben Bouziane", entre autres.

19 mars : la Victoire à travers l'art et la littérature

À l'occasion du 63^e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars 1962), le ministère de la Culture et des Arts a organisé, ce mardi à Alger, une rencontre intellectuelle consacrée à la place de cet événement historique dans l'imaginaire littéraire et artistique algérien. Dans son discours d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a insisté sur l'importance de ce legs historique dans la construction du présent et de l'avenir de l'Algérie. « Notre pays connaît aujourd'hui des mutations cruciales qui imposent de nous référer à notre capital historique abondant et aux principes et valeurs de notre révolution, qui constituent la boussole qui nous guide face aux défis majeurs », a-t-il affirmé. Le ministre a souligné le rôle fondamental joué par les écrivains, artistes et intellectuels algériens dans la résistance contre la colonisation. « Ils ont fait de grands sacrifices pour défendre la cause nationale et ont usé de toute la magie de leur créativité pour la libération de la Patrie, par la

plume, la mélodie et le fusain », a-t-il rappelé, citant parmi eux Hamdane Ben Othman Khodja, l'Émir Abdelkader, Mohamed Bencheneb, Si Mohand ou M'Hand et Cheikh Brahim Bayoud. Il a également mis en lumière le rôle central de la culture dans le mouvement national, affirmant qu'elle était « l'un des plus importants piliers » de la lutte pour l'indépendance. L'écho de la révolution algérienne s'est retrouvé dans diverses expressions artistiques, de la poésie de Moufdi Zakaria aux pièces de théâtre de la troupe artistique du FLN, en passant par les œuvres de Mouloud Feraoun, Ahmed Reda Houhou, Cheikh Larbi Tebessi, Rabie Bouchama, Abdelkrim El-Agoune et Ali Maachi. Plusieurs chercheurs et universitaires ont pris la parole pour explorer la manière dont la Fête de la Victoire a été intégrée dans la production littéraire et artistique algérienne après l'indépendance. L'historien Allal Bitour, enseignant à l'Université d'Alger 2, est revenu sur le contexte historique du 19 mars 1962, en soulignant

que « la force de la révolution algérienne et sa capacité à imposer des négociations entre pairs, sans l'intervention d'aucun tiers, démontrent son caractère unique dans l'histoire des luttes de libération ».

Le chercheur en patrimoine populaire Abdelhamid Bourayou a, quant à lui, illustré cette mémoire à travers des œuvres de la poésie populaire qui ont célébré la victoire et les exploits de la guerre de libération. Il a cité notamment « Ya Djaçaïr mabrouk aâlik » d'Abdelhadi Djaballah et « El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna », écrit et chanté par El Hadj M'Hamed El-Anka. L'universitaire Abdeslam Ikhlef, enseignant à l'Université de Constantine 3, s'est penché sur la représentation du 19 mars 1962 dans l'œuvre de Malek Haddad. Il a mis en avant l'anticipation de la victoire dans ses écrits publiés entre 1956 et 1961, affirmant que ses textes « étaient considérés parmi les œuvres pionnières de la littérature de résistance, destinés à la lutte contre l'occupant français ».

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SONATRACH

LES RÉSULTATS DU CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT ANNONCÉS FIN AVRIL

Le groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, que les résultats du concours national de recrutement d'ingénieurs et de techniciens, organisé du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), seront annoncés à la fin du mois d'avril. Le groupe a précisé que le nombre record de participants au

concours, soit 181.162 candidats, a conduit à une prolongation du délai de correction des copies au-delà de la date initialement prévue. Sonatrach a souligné que le processus de correction se poursuit de manière intensive, réaffirmant son engagement à garantir la transparence et la crédibilité durant toutes les étapes du concours.

SAISIE DE PLUS DE 18 700 PSYCHOTROPES AU PORT DE BÉJAÏA

Un réseau criminel international, composé de 6 personnes, a été démantelé cette semaine par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Béjaïa. L'opération a permis la saisie de 187 000 comprimés psychotropes de type « Ecstasy », a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa. Des agents opérant au niveau du scanner au port de Béjaïa ont détecté la tentative d'un voyageur en provenance de France qui essayait de faire passer une quantité considérable de drogues, dissimulées à bord de son véhicule utilitaire. La drogue était mise à l'intérieur des accessoires et des pièces d'une piscine en plastique. Les agents ont immédiatement interpellé le voyageur et ont saisi plus de 84 000 comprimés d'Ecstasy, 3875 comprimés de type Subertex et plus de 1 kg de poudre de type Ecstasy, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 2000 euros, ajoute notre source. Une enquête approfondie menée par la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la sûreté de wilaya, sous la supervision des juridictions compétentes, a permis l'arrestation de cinq autres personnes dans les wilayas de Béjaïa, d'Alger et de Tizi Ouzou. Ces individus appartiennent à la même organisation criminelle, dont l'activité commence au Maroc, transite par la France, avant d'atteindre l'Algérie. Une autre quantité importante de drogue a été également saisie, comprenant 102 770 comprimés de type « Ecstasy ». L'opération a permis aussi la récupération de quatre véhicules ainsi qu'une somme d'argent de 18,3 millions de centimes. Par ailleurs, l'opération a permis de connaître l'identité de trois membres de ce réseau criminel international, actuellement présents sur le territoire français, précise la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, pour des chefs d'accusation liés à des crimes tels que l'importation, l'achat et la vente illégale de drogues et de psychotropes.

Idir M.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 MARS 2025 // N°1036 // PRIX 20 DA

L'ACCIDENT EST SURVENU LORS D'UNE MISSION D'ENTRAÎNEMENT PROGRAMMÉE

Crash d'un avion de combat à Adrar

Un pilote de l'armée de l'air algérienne, le lieutenant-colonel Bekkouche Nasser, est tombé en martyr, suite au crash de son avion de combat survenu, hier, dans la matinée, aux environs d'Aoulef, dans la wilaya d'Adrar.

Le crash de l'avion de combat a eu lieu au cours d'une opération d'entraînement programmée, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, souligne la même source, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour élucider les causes et les circonstances de cet accident ». Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême de l'armée et ministre de la Défense, a également présenté ses condoléances à la famille du pilote décédé en martyr ainsi qu'à tous les membres de l'armée nationale populaire.

force et courage et d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis", ajoute le communiqué. Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, souligne la même source, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour élucider les causes et les circonstances de cet accident ». Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême de l'armée et ministre de la Défense, a également présenté ses condoléances à la famille du pilote décédé en martyr ainsi qu'à tous les membres de l'armée nationale populaire.

M.M.



ÉDUCATION

LES NOTES, LES CONTRACTUELS ET LES VACANCES DU PRINTEMPS

PAR Meriem Kaci

Les élèves des trois cycles scolaires partent aujourd'hui en vacances. Les vacances de printemps débutent cet après-midi et s'achèveront le 6 avril prochain. Les parents d'élèves devraient pour leur part récupérer, les bulletins scolaires de leurs enfants, lors d'une rencontre enseignants-parents, dédiée à cet effet. Une opération qui pourrait être « compromise » suite à la décision du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPES-TE) de boycotter les activités administratives, suscitant ainsi « l'indignation » des parents d'élèves. En effet, dans un communiqué rendu public, l'Union nationale des parents d'élèves (UNPA) a demandé au Cnapeste de renoncer au boycott administratif et de remettre les notes des élèves à l'administration de l'établissement scolaire et de permettre ainsi aux parents de connaître les notes et le niveau de leurs enfants. L'association des parents d'élèves demande ainsi au syndicat enseignant de renoncer au boycott administratif et d'assumer ses responsabilités pour la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives liées à la fin du 2^e trimestre. L'Unpa a exigé du Cnapeste de « trouver d'autres

mécanismes de lutte dans lesquels l'élève ne soit pas une victime » et de préserver en outre « la stabilité du secteur ». Les parents d'élèves reprochent, en effet, au Cnapeste « d'hypothéquer l'avenir des élèves et d'enfreindre les lois en vigueur », en portant atteinte à la continuité du service public de l'éducation et de l'enseignement. Tout en évoquant son « droit à engager une action en justice », l'Unpa appelle les parties concernées à privilégier « le sens de responsabilité » et à « placer l'intérêt de l'élève au-dessus de toute autre considération ».

DES RENCONTRES BILATÉRALES À PARTIR DU 6 AVRIL

Les réunions bilatérales entre le ministère de l'Éducation et son partenaire social sont programmées à partir du 6 avril prochain. Ces rencontres porteront sur les décrets exécutifs relatifs au statut particulier des fonctionnaires de l'éducation (54/25 et 55/25), largement « décrié » par le partenaire social, ainsi que sur des propositions et revendications soumises au ministère concernant le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale et par le décret exécutif instituant le régime

indemnitaire. Lors d'une visite de travail et d'inspection qui l'a conduit mardi dernier à Chlef, le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, a indiqué que les consultations ont déjà eu lieu avec des organisations syndicales du secteur pour présenter leurs propositions et observations qui sont en cours d'examen. Et d'ajouter que des rencontres bilatérales seront organisées avec ces organisations syndicales à partir du 6 avril prochain. Les principales revendications des syndicats portent notamment, figure notamment une revalorisation des grades et des salaires, l'intégration automatique dans des grades supérieurs, sans conditions restrictives, la reconnaissance des diplômes des ENS pour garantir une progression de carrière aux enseignants issus de ces écoles, la suppression des distinctions hiérarchiques qualifiées « d'inutiles », en allusion aux grades « principal » et « certifié ».

LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS RÉCLAMENT L'INTÉGRATION DIRECTE

Au cours de sa visite de travail, M. Saadaoui a évoqué les mesures prises pour régulariser la situation des enseignants contractuels, précisant que, quel que soit le mode de recrute-

ment adopté, l'expérience accumulée par ces enseignants sera dûment prise en compte. Cette déclaration est interprétée par des enseignants contractuels sur les différentes plateformes de réseaux sociaux, comme une annonce « implicite » sur l'organisation d'un concours national de recrutement. Une mesure que rejettent les contractuels, qui réclament l'intégration directe dans des postes vacants sans condition aucune, de par, l'expérience qu'ils ont acquise au fil des années. Dans les faits, l'intégration d'un contractuel dans des postes permanents sans passer par un concours de recrutement est « impossible ».

Le recrutement de cette catégorie se fait conformément aux dispositions de l'article 80 de l'ordonnance 06-03 du 15 juin 2006 portant statut particulier général de la fonction publique, ainsi qu'à l'article 22 qui stipule que l'employé contractuel n'a pas le droit d'avoir le statut de fonctionnaire ni le droit de s'intégrer parmi les différentes catégories de la fonction publique. Il y a lieu de rappeler que 62 000 enseignants avaient bénéficié en 2022 d'une opération d'intégration dans des postes permanents, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

